

# L'Enseignement

Education  
Instruction



# Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

## SOMMAIRE

**PÉDAGOGIE** :—L'histoire du Canada à l'école primaire, *C.-J. Magnan*, p. 131.—La crise de l'histoire à l'école primaire, en France, le *Manuel Général*, p. 133.—Le patriotisme à l'école, *Ant. Lesage*, p. 134.—Les belles leçons et les bonnes leçons, *L. Ardant*, p. 137.—Economie et épargne, *C.-J. M.*, p. 138.—Lettre Brésilienne, *P.-B. de Boucherville*, p. 140.—La curiosité des enfants, *Fénelon*, p. 140.—Petite chronique des commissions scolaires, p. 141.—Tableaux Lippens pour l'enseignement des fractions, p. 142.—Vers le passé : A travers les annales de l'enseignement primaire au Canada : Au temps de la Mère Bourgeois, p. 142.—Hygiène : Appareils de chauffage, *J.-G. Paradis, M. D.*, p. 144.

**MÉTHODOLOGIE** :—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 145.—Arithmetic, *J. Ahern*, p. 147.—Histoire de l'Eglise (résumé complet), *Bénard*, p. 149.—Leçons de choses pratiques sur le Pain : 1ère leçon : le Blé, *Frs Liénard, Prof.*, p. 152.

**DOCUMENTS SCOLAIRES** :—Le parler français à l'école primaire, sommaire d'une conférence donnée à la convention des institutrices des Trois-Rivières, *Adjutor Rivard*, professeur d'élocution, p. 154.

**DOCUMENTS OFFICIELS** :—Bureau central des Examineurs catholiques de Québec : Liste des candidats diplômés (Diplôme Modèle, Session 1906), p. 155.—Primes accordées aux Institutrices et aux Instituteurs par MM. les Inspecteurs d'écoles (1904-1905), p. 160.—Une aide aux Institutrices en retraite, p. 161.

**ENSEIGNEMENT PRATIQUE** :—Instruction religieuse, p. 162.—Langue française : Cours élémentaire, p. 162—Cours moyen p. 165—Cours supérieur, p. 168.—Enseignement spécial : Enseignement anti-alcoolique : Lecture, Dictée, Problèmes, p. 174.—Agriculture : Lecture et Problèmes, p. 175.—Mathématiques : Arithmétique, p. 176—Algèbre, p. 182—Géométrie, p. 183.—Langue anglaise, p. 184.—Notes, p. 184.

**LE CABINET DE L'INSTITUTEUR** :—Le drapeau canadien-français, p. 185.—Souvenez-vous des morts, *Lamennais*, p. 186.—Histoire du Canada : Petit tableau chronologique, p. 186.—Au Lac St-Jean, p. 186.—Chronique scolaire, p. 187.—Appel aux âmes pieuses : La Sainte Figure de Jésus, p. 188.—XVe Congrès des Américanistes : Résumés des travaux : Les dialectes français dans le parler franco-canadien, *Adjutor Rivard*, p. 189.—Revue mensuelle, p. 190.—Anglicismes, p. 191.—Correspondance, p. 191.—Cinquantième de l'Ecole normale Laval, p. 192.—Librairie classique, p. 192.

**ILLUSTRATIONS** :—Tecumseh, p. 129.—La Mère Bourgeois voyageant à pied de Montréal à Québec, p. 143.

C.-J. MAGNAN, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

Boîte 162, H.-V.

Bureau : 30, rue Garneau, Québec

---

---

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

---

---

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef

---

---



TECUMSEH

Fameux chef shaouanis, né en 1770, un des héros de la guerre de 1812-13 périt à la bataille de Moravian-Town, en combattant pour la défense du Canada. La fidélité de Tecumseh, son influence sur les tribus sauvages, son éloquence, ont fait de lui un des grands capitaines de notre histoire.

### A la mémoire d'un instituteur patriote

(Adaptation)

Il groupait près de lui, devant la mappe-monde,  
De gazouillants essaims d'enfants.  
Sur la carte en couleurs en parcourant le monde,  
Il disait : " Voici la Nouvelle-France ! " Triomphant,  
Il leur narrait sa gloire aux grands jours des batailles,  
Et tous ces chers petits, aux récits des succès,  
La fierté dans l'œil clair et redressant la taille,  
Pensaient : " Que c'est beau d'être Canadien français ! "

### Punitions corporelles et devoirs à la maison

*La Patrie* du 15 septembre a dénoncé avec énergie les punitions corporelles à l'école, et M. W. Gascon, dans *L'Avenir du Nord* du 14 du même mois, sous le titre : *Les enfants martyrs dans nos écoles*, demandent que les devoirs scolaires en dehors de la classe soient réduits au minimum.

A diverses reprises, ces deux questions importantes ont été traitées dans *L'Enseignement Primaire* : nous n'y reviendrons pas aujourd'hui. Mais disons de nouveau que les punitions corporelles ne doivent être administrées que dans des cas spéciaux, et alors l'instituteur ne doit agir qu'avec une extrême prudence. Le plus sûr moyen de prévenir l'indiscipline chez les élèves, c'est de les intéresser, et surtout de trouver le chemin de leur cœur et de leur conscience.

Quant aux devoirs à la maison, répétons qu'ils doivent être proportionnés à l'âge des élèves et au temps qu'ils peuvent consacrer raisonnablement à ce travail. La direction pédagogique qui accompagne le nouveau Programme d'études contient d'excellents conseils à ce sujet.

C.-J. M.

### La Sainte Figure de Jésus

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article publié dans le Cabinet de l'Instituteur de la présente livraison, au sujet de la très belle gravure, la Sainte Face de Jésus, approuvée récemment par Sa Sainteté le Souverain Pontife Pie X, et offerte en vente au profit de la belle œuvre de la « Fraternité Sacerdotale. »

### Souvenir historique

Le 28 novembre 1698, mort de M. de Frontenac, gouverneur du Canada de 1672 à 1682 (1ère fois) et de 1689 à 1698 (2ème fois).

### Merci.

Un merci bien sincère à tous ceux qui ont eu la délicatesse de nous écrire des lettres de félicitations et d'encouragement à l'occasion du 28<sup>e</sup> anniversaire de notre revue. Merci aussi aux bienveillants journaux qui ont daigné saluer de la plume l'humble organe des écoles catholiques de la Province de Québec.

## PEDAGOGIE

### L'histoire du Canada à l'école primaire

Dans *L'Enseignement Primaire* de septembre dernier, nous avons publié les notes fournies par MM. les membres du Bureau Central, après la correction des épreuves subies par les aspirantes au brevet de capacité.

Ces notes se lisent comme suit : HISTOIRE DU CANADA : Brevet élémentaire, *faible* ; Brevet intermédiaire, *faible* ; Brevet supérieur, *faible*.

Ce résultat, peu brillant, quant à l'histoire du Canada, a quelque peu surpris les autorités scolaires. Aussi, dès sa réunion du 26 septembre, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique s'est-il occupé sérieusement de l'enseignement de l'histoire du Canada au brevet de capacité, et partant, à tous les degrés de l'école primaire.

Après délibération, les membres du Comité catholique en sont arrivés à cette conclusion : élevons à *dix* le nombre des points accordés à l'histoire du Canada devant le Bureau central, et portons à *cinq* le nombre de points requis pour obtenir un brevet de capacité.

Jusqu'à cette année, huit points seulement étaient accordés à l'histoire du Canada, et trois points (sur huit) suffisaient pour l'obtention du diplôme. D'après la récente décision du Comité catholique, décision insérée dans les minutes publiées en octobre dernier, un maximum de *dix points* est fixé pour l'histoire du Canada, et un brevet ne sera accordé qu'aux aspirants qui auront obtenu au moins *cinq points sur dix*.

L'étude de notre histoire nationale est donc mise sur le même pied que la dictée, la grammaire, la composition, l'arithmétique et la pédagogie. Et ce n'est que rationnel. Dans les écoles de la province de Québec, on se fera sans doute un point d'honneur de se rendre au désir du Comité catholique, qui demande avec instance au personnel enseignant d'attacher une grande importance à l'enseignement de l'histoire du Canada.

Mais pour bien enseigner cette matière importante, il faut la bien posséder, avoir appris à l'aimer par une lecture approfondie de nos meilleurs ouvrages historiques : Ferland, Garneau, Laverdière, Casgrain, Chapais, etc. Puis adopter une méthode convenant à l'école primaire, méthode qui, au *cours élémentaire*, « oblige le maître à se faire acteur, en quelque sorte, à joindre l'action à la parole, avoir sans cesse la craie ou l'image à la main, pour parler aux yeux en même temps qu'aux oreilles, discerner ce qui peut être dit de ce qui doit être remis à l'année suivante, récapituler, se résumer,

repasser par les mêmes chemins pour faire la trace plus profonde, pour établir dans les esprits un certain ordre, un certain enchaînement qui soit une trame toute prête pour les enseignements ultérieurs ». (1)

Au *cours intermédiaire*, le manuel est un auxiliaire important, quoique secondaire. La période développée oralement par le maître sera donnée à étudier. Il serait aussi très avantageux de préparer cette étude à haute voix, afin d'expliquer tout ce qui, dans le livre de l'élève, présenterait quelque obscurité. Le temps est arrivé de commencer l'étude de la chronologie, puis d'amener les élèves à établir des comparaisons entre des faits et des personnages ayant des traits frappants de ressemblance et de dissemblance.

Dans le *cours supérieur*, les procédés restent à peu près les mêmes qu'au cours intermédiaire. Néanmoins, dans le cours supérieur, on exerce davantage le jugement. Puis on utilise les devoirs écrits qu'exigent des efforts de réflexion.

Mais aux trois degrés de l'école primaire, l'enseignement de l'histoire du Canada doit être avant tout un enseignement patriotique qui éveille dans l'âme de nos enfants des sentiments d'admiration pour les fondateurs du Canada et leurs successeurs qui, à différentes époques, se sont immortalisés par la croix, l'épée, la parole ou la plume, et fait naître dans le cœur un bien vif amour pour la patrie canadienne, la patrie canadienne-française surtout.

Nous recommandons instamment aux instituteurs et aux institutrices de redoubler de zèle dans l'enseignement de l'histoire du Canada. A maintes reprises, dans cette revue, nous avons traité ce sujet. Il y a à peine quelques mois, nous terminions une étude historique s'étendant de la découverte du Canada à 1867. Et depuis neuf ans, le nombre d'articles parus dans *L'Enseignement Primaire* concernant l'histoire du Canada est considérable. Même dans les nombreux devoirs et exercices que nous fournissons chaque mois au personnel enseignant, nous nous efforçons d'imprégner tout notre enseignement d'un sentiment national bien vivant. Nous avons donc fait notre part. Au maître de faire toute la sienne. Avec les auteurs du nouveau Programme d'études nous lui disons :

« Qu'il considère enfin comme un de ses devoirs les plus impérieux de cultiver chez les élèves le patriotisme, l'amour du sol natal, l'attachement aux traditions et aux institutions nationales, le respect de notre belle langue et de notre foi religieuse. »

C.-J. MAGNAN.

(1) Brouard.

## La crise de l'histoire à l'école primaire

(En France)

Nous soumettons au jugement impartial de nos lecteurs l'étude qui suit, reproduite par *L'Ecole et la Famille du Manuel Général*, de France :

« ... Il est un point pourtant qu'on ne saurait trop mettre en lumière, c'est que, plus s'élèvent les ambitions des méthodes nouvelles ou prétendues telles, plus s'accuse et s'accroît la pauvreté des résultats. La suffisance de certains éducateurs n'a d'égal que l'insuffisance de leurs élèves.

« L'histoire ne rend pas », écrit l'inspecteur d'académie de la Manche dans son rapport de cette année. C'est le sentiment général de tous les maîtres...

« Connaître les faits essentiels sur lesquels on raisonnera plus tard, quand on sera capable de raisonner, est la première chose à faire. Or, les faits ne sont pas connus du tout, non pas les faits secondaires, mais les faits primaires, les faits les plus importants. La lecture des réponses aux questions du certificat d'études est absolument probante à cet égard. On ne connaît plus les grands ministres de Henri IV, de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. L'histoire contemporaine est ignorée d'une façon aussi surprenante que regrettable. Les principaux événements intérieurs ou extérieurs, soit du second Empire, soit de la troisième république, sont de même dénaturés, intervertis et transportés dans l'espace et dans le temps au point qu'il est matériellement impossible de savoir de quoi il s'agit. Cependant toutes les questions de détail qui égarèrent autrefois maîtres et élèves ont entièrement disparu et l'on ne demande plus aujourd'hui que ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. »

Tranchons le mot. L'enseignement de l'histoire est en plein gâchis. Et comment en serait-il autrement ? Il est de mode de jeter par-dessus bord les faits, les temps, les personnages, pour se complaire en de vaines déclamations ou rêveries de songe-creux, tout cela devant des bambins de dix ans !

On ne remarque pas que, d'abord, l'esprit de l'enfant ne se prête pas du tout aux généralisations, aux vues d'ensemble, en un mot à la philosophie de l'histoire. On oublie ensuite que pour avoir sur un sujet quelconque des vues d'ensemble et des idées générales, il faut d'abord connaître les faits qui les expliquent et les justifient. A quoi riment, je le demande, toutes les considérations politiques et sociales auxquelles on pourra se livrer sur le gouvernement de Louis XIV, si l'on n'a d'abord exposé les traits essentiels de sa vie et de son règne ? Sans ce sommaire indispensable, tout ce que vous direz là-dessus n'est que viande creuse ou bouillie pour les chats. On fait l'histoire de Louis XIV à l'école primaire et dans les Facultés de Lettres. Allez-vous en conclure qu'il n'y a aucune différence entre l'enseignement que donne l'instituteur à des enfants de dix ans et celui que donne Lavoisier aux candidats à la licence et à l'agrégation ?

J'appartiens à une génération qui a très vigoureusement combattu les abus de la mémoire, les fastidieuses nomenclatures, l'accumulation des détails ou des dates au grand détriment du jugement et de l'intelligence. Il nous paraissait absurde de fourrer dans la tête des élèves la liste des rois mérovingiens,

de demander à un examen les dix-huit batailles de la guerre de Sept-Ans ou les vingt-deux affluents du Rhin de sa source jusqu'à Bâle. Mais après avoir justement condamné les abus de la mémoire, faut-il tomber dans une absurdité plus grande en en proscrivant l'usage ? Il y a une mesure en tout et, si le développement exclusif de la mémoire aboutit à une difformité intellectuelle, tous les philosophes vous diront que, sans cet auxiliaire indispensable, toutes nos facultés seraient paralysées et réduites à l'impuissance.

« Sans médire des considérations générales, dit M. Deries dans le rapport que j'ai déjà cité, bien que notre sentiment soit qu'elles ne sont pas du tout à la portée des enfants de sept à treize ans, encore faut-il qu'elles reposent sur quelque chose. On ne bâtit pas en l'air ou dans le vide autre chose que des phrases. Retournons donc à l'A B C historique, c'est-à-dire à la connaissance des faits les plus simples, les plus élémentaires et les plus nécessaires, à leur connaissance matérielle. En toutes choses, il faut commencer par le commencement sous peine de perdre son temps et sa peine. »

Mais il y a des gens qui ne veulent plus commencer par le commencement. Il y a quelques primaires qui rougissent de l'A B C et qui ne veulent pas rester primaires. Ils s'amuse à dresser de beaux programmes comme on plante de beaux décors sur un théâtre, sans s'inquiéter de ce qui se passe derrière. Malheureusement pour eux, on ne peut pas forcer la nature. On ne peut pas faire que le cerveau d'un enfant de douze ans soit apte à recevoir toutes les belles choses qu'on y veut mettre et qui réclament, avant tout, avec la maturité de l'intelligence, la possibilité de former des jugements personnels.

Ne nous laissons pas de leur répéter que tout changement n'implique pas un progrès, qu'il y a des mouvements qui sont des reculs et qu'un programme n'est pas nécessairement mauvais par la seule raison qu'il existe. L'histoire, comme la physique, comme les mathématiques, comme la grammaire, l'histoire a ses éléments, son A B C. Si vous ne voulez pas l'enseigner à l'école primaire, où diable ira-t-on l'apprendre ?

---

### Le patriotisme à l'école

---

#### 2e Article

Jusqu'aujourd'hui notre patriotisme s'est manifesté par l'apothéose de nos gloires passées, par des projets mirobolants sur notre avenir, par des descriptions grandioses des dons naturels répartis par Dieu à notre patrie : ou encore par des déclarations d'amour passionné, d'attachement inébranlable à tout ce qui est canadien-français. Certes, le respect et l'orgueil des illustrations de notre histoire, doivent à jamais remplir nos mémoires et nos cœurs ; il nous faut projeter pour l'avenir : nous devons chanter les beautés de notre pays, les qualités de notre race : jurons fidélité éternelle à notre sang, à notre passé : mais que l'on ne puisse dire de ces protestations, ce que l'on dit des roses : elles ne durent que l'espace d'un matin. Que de ce patriotisme idéal, s'il est sincère, découle la conséquence : le patriotisme de tous les jours, le patriotisme pratique.

Voici ce que j'entends par le patriotisme pratique que je voudrais mettre en honneur :

1° Se faire un devoir de connaître au moins dans ses grandes lignes, notre organisation gouvernementale. Cette connaissance aide à comprendre l'importance du rôle des individus dans la communauté.

2° Avoir conscience de la responsabilité d'un vote à une élection, responsabilité devant Dieu et devant les hommes, puisque de ce vote dépend la bonne ou la mauvaise administration de la chose publique. Si les votes sont bons, les gouvernements sont bons, les affaires publiques sont bien administrées et conséquence nécessaire : la prospérité générale. Au contraire, si les votes sont mauvais : mauvais gouvernement, mauvaise administration, crises de toutes sortes, le désarroi partout, la misère.

De la conscience de cette responsabilité découle l'obligation de se défaire de l'esprit de parti : c'est-à-dire ne pas être de tel ou tel parti parce que son père en était, ou encore moins pour des considérations personnelles, ce qui serait vil. Des candidats sollicitent les suffrages : les uns défendent une cause, les autres en défendent une autre ; les uns ont tels principes, les autres ont tels autres principes : les uns ont de la valeur personnelle, les autres n'en ont pas ; ce sont ces causes, ces principes, cette valeur qu'il faut mettre dans la balance avant de former son jugement. Non pas voter pour monsieur X parce que monsieur Z nous a dit qu'il ne nous vendrait plus à crédit si nous ne votions pas à son goût.

Il ressort aussi de cette conscience la nécessité de rester digne, et que l'on sache bien qu'il n'est pas digne, mais qu'il est méprisabile, honteux, épouvantable de se laisser influencer par la boisson, de se vendre ou de chercher à vendre son vote.

On dit vulgairement que celui qui tient le sac est aussi coupable que celui qui met dedans. C'est plus vrai lorsqu'il s'agit de ces individus qui cherchent à extorquer des mandats par de fausses manœuvres, ou de leurs acolytes payés pour corrompre, pendant les campagnes électorales, par tous les moyens possibles et impossibles. On ne saurait inspirer trop d'horreur, de dégoût pour ces misérables. S'il n'y avait pas d'acheteurs, il n'y aurait pas de vendus ; et à mon sens les premiers sont bien plus coupables que les derniers, car ce sont ceux-là surtout qui devraient donner le bon exemple.

Je tiens à noter spécialement l'abus des liqueurs enivrantes en temps d'élections. Au point de vue purement civil, l'usage des alcools, condamnable en tout temps, devrait être absolument prohibé à ces époques de luttes. En attendant une loi efficace à cet effet, efforçons-nous de jeter autant d'opprobre que possible sur cet usage, cause de tant de querelles, d'injures, des blasphèmes, de scandales de toute sorte.

3° Le patriotisme pratique demande encore que le citoyen se souvienne qu'il est du pays dans ses transactions privées. Papineau a dit : « Donnez la préférence aux produits canadiens. » Cette parole patriotique, appliquons-la. Ce ne sont pas des démonstrations sentimentales qui ont fait le peuple anglais fort, c'est l'application de ce principe : l'Anglais encourage ce qui est anglais. Remarquez bien que ce n'est pas un reproche que je veux faire à nos concitoyens venus d'Angleterre. J'admire chez eux une qualité que je voudrais faire cultiver par mes compatriotes venus de France.

Vous avez besoin d'une machine, d'un instrument quelconque ; des agents sollicitent votre commande : les uns sont étrangers ou vous offrent une marchandise étrangère, les autres sont Canadiens français et vous offrent une marchandise du pays à des conditions aussi avantageuses, c'est un devoir d'acheter la dernière. Il vous faut requérir les services de quelqu'un, services qui rapporteront un profit à celui que vous emploierez. Vous devez vous adresser à un quelqu'un de votre nationalité. On vous offre deux produits égaux, l'un est étranger, l'autre du pays ; prenez celui du pays. Vous avez un contrat à donner, deux entrepreneurs se présentent aux mêmes conditions, l'un est étranger, l'autre Canadien ; ce dernier doit avoir la préférence. Ainsi doit-il en être dans toutes les circonstances de la vie. Surtout, évitons le suprême ridicule de ceux qui se croient importants parce qu'ils ont rencontré quelqu'un ou qu'ils ont acheté une marchandise de quelqu'un qui vient de loin ou dont ils ont de la misère à dire le nom.

4° Ajoutons la cessation du fléau du « dénigrement », afin que tous les jours nous ne soyions plus dans la triste nécessité d'entendre mépriser les Canadiens français ou ce qui est canadien-français par des Canadiens français mêmes. Si nous nous calomnions, qu'est-ce que les étrangers diront donc de nous ? Chassons de notre esprit qu'aux « Etats » ou ailleurs, tout est bien plus beau, le monde bien meilleur qu'ici. Notre race est douée de qualités qui ne demandent qu'à être cultivées, pour faire que la nation qui les possède brille parmi les grandes puissances de la terre. Puisque c'est vrai, il faut croire que Dieu a favorisé notre patrie d'une nature enchanteresse : le calme de ses lacs immenses, le pittoresque de ses montagnes superbes, la magnificence de ses fleuves et de ses rivières gigantesques doivent faire notre admiration ; proclamons partout ses richesses naturelles à nulles autres égales : sol des plus fertiles, poisson délicieux, gibier abondant, mines inépuisables et de toutes sortes, forces hydrauliques sans pareilles, les plus grandes et les plus belles forêts du monde, etc., etc. Enfin rendons le peuple assez enthousiaste de la race et du pays pour qu'au lieu de calomnier, l'on puisse un jour entendre un Canadien français, sans être descendant de Marseillais, s'écrier : « Si la France avait un Québec, ce serait un petit Canada. »

Si le peuple canadien-français ajoute la pratique des principes que je viens d'énumérer à celles qu'il a déjà, nous pourrions marcher sans crainte vers l'avenir, car sans doute il sera brillant. Peut-il en arriver autrement ? Peut-elle être faible, la nation fidèle à sa religion et à sa langue, la nation qui a le culte de son passé, la nation qui étudie, la nation qui élit consciencieusement les députés chargés de la gouverner, la nation qui est unie, la nation qui a une fierté raisonnée d'elle-même ? Non, n'est-ce pas ? Voilà pourquoi je désire telle ma nation, et voilà pourquoi je désire les moyens qui la rendront telle.

ANT. LESAGE.

Octobre 1906.

### Les belles leçons et les bonnes leçons

Il y a autant de différence entre une « belle » leçon et une « bonne » leçon, qu'entre le jour et la nuit. Disons mieux : une « belle » leçon ne peut jamais être une « bonne » leçon, et la réciproque est vraie.

Expliquons-nous, bien que, évidemment, toute explication soit superflue pour ceux qui ont la pratique de l'enseignement et qui connaissent de l'école autre chose que des rapports et des statistiques.

Pour enseigner à des enfants, point n'est besoin de faire des phrases. Un maître qui discourt dans sa chaire est un mauvais maître, quelles que soient d'ailleurs ses qualités oratoires ; car l'enfant ne retient rien d'un discours (les hommes eux-mêmes n'en retiennent pas grand'chose). Un instituteur qui s'écoute parler, qui s'admire dans ses tournures et dans ses périodes, est un mauvais instituteur, car il sacrifie nécessairement le fond à la forme.

Que doit donc être une leçon pour être « bonne » ?

Une conversation, un simple dialogue entre le professeur et les élèves. Un dialogue voulu, dirigé, conduit par le maître et, par conséquent, préparé.

Il ne faut pas se le dissimuler : une telle leçon qui exclut tout clinquant, tout éclat et qui, pour cette raison, serait peu appréciée des profanes,—une telle leçon, disons-nous, exige de sérieuses qualités pédagogiques.

Les inspecteurs qui connaissent leur métier ne s'y laissent pas tromper. Ils apprécient bien moins, chez l'instituteur, la facilité d'élocution, le « verbiage » (qui sont des dons précieux pour un examen—et c'est bien malheureux !) que la netteté, la correction et la simplicité du langage. D'ailleurs, il est facile de voir dans une classe, par la physionomie des élèves, par leur attitude pendant la leçon, s'il existe une communion constante entre le maître et son jeune auditoire. Défions-nous des leçons *ex cathedra* pendant lesquelles règne un silence de mort ; il n'y a plus là que des fantômes d'élèves : leur esprit est absent.

Il y a quelque dix ans de cela, je faisais partie d'un jury d'examen de sortie d'école normale. Un jeune maître avait donné devant nous deux leçons... éblouissantes. Il les avait faites pour nous (c'est le cas de beaucoup de candidats). L'épreuve pratique terminée, l'inspecteur, président du jury, l'interrogea en ces termes : « Si l'on vous donnait chaque jour et à chaque repas un pot de confitures pour tout potage, seriez-vous content ?—Ma foi, non, Monsieur.—Et vous auriez raison. Cependant, n'est-ce pas le régime que vous paraissez vouloir imposer à vos élèves ?... Les leçons que nous venons d'entendre ne sont pas autre chose que des « desserts ». Nous sommes encore sous le charme de votre parole, mes collègues et moi ; mais en vain avons-nous cherché dans vos deux discours quelque notion utile... pour les enfants. Rappelez-vous, à l'avenir, qu'ils ont besoin d'une nourriture plus substantielle, qui leur tienne davantage au corps... je veux dire à l'esprit. »

Cet inspecteur avait mille fois raison.

Bannissons de l'école les leçons pompeuses, déclamatoires—la « pose » en un mot, puisqu'il faut l'appeler par son nom.—Je connais des collègues qui tiennent à mettre, sur leur carte de visite, la qualité de « professeur ». Je

n'y vois pas d'inconvénient. Mais on ne saurait trop leur demander de rester « instituteurs », « maîtres d'école », rien de plus, et, j'ajoute, rien de moins.

L. ARDANT.

(*L'Education Chrétienne.*)

---

### Economie et épargne

---

Au Canada, l'on n'économise pas toujours autant que l'on devrait le faire, et la nécessité de l'épargne sage et prévoyante n'est pas suffisamment comprise.

On gagne facilement l'argent dans notre pays, mais aussi on dépense sans compter.

Puis le luxe, l'ivrognerie, l'abus du crédit sont une cause de ruine pour des centaines de familles.

A l'école, il est bon d'attirer l'attention des enfants sur l'importance de l'épargne bien comprise et non pratiquée à la mode des avares.

Citons-leur les conseils de Franklin :

« Ne faites que des dépenses utiles pour vous ou pour les autres, c'est-à-dire ne prodiguez rien. Pendant que vous êtes jeune et fort, ménagez pour la vieillesse et la maladie. Si nous voulons assurer le succès de notre travail, il faut y ajouter l'économie. Un homme qui ne sait pas épargner mourra sans laisser un sou, même après avoir passé sa vie toute entière le nez collé sur son ouvrage. Si vous voulez être riche, songez à ménager ce que vous gagnez. Souvenez-vous que beaucoup de petites choses font une masse considérable. Prenez garde aux menues dépenses. Une fente dans la cale d'un navire fait une voie d'eau, et cette voie d'eau fait sombrer le navire.

Laissez toutes vos folies dispendieuses, et vous n'aurez plus tant à vous plaindre de la dureté du temps, de la pesanteur de l'impôt et des charges du ménage, car le vin, le jeu et la mauvaise foi font petites les richesses et grands les besoins. »

A propos d'arithmétique et de comptabilité, inculquons aux enfants des notions d'ordre qui leur seront profitables plus tard.

C.-J. M.

---

### Lettre Brésilienne

---

(*Pour L'Enseignement Primaire*)

L'opinion publique, au Brésil, se montre tellement blasée au sujet de tout ce qui l'intéresse au plus haut point que je serais tenté de me taire devant tant d'inepties, si je n'étais poussé par la voix de la conscience qui subsiste malgré le gâchis et qui, un jour ou l'autre, s'élèvera triomphante pour faire respecter la justice et honnir l'injustice.

En considérant la collectivité dans son ensemble, rien de ce qui la constitue ne peut être négligé, et à plus forte raison, la partie qui fait aujourd'hui l'objet de cette lettre. On n'espère même pas obtenir des pouvoirs publics une réforme salutaire : on ne tend qu'à prouver au peuple, dans quelle ornière il se trouve et vers quel marais il s'achemine. Je ne ferai que passer en revue les faits, les résultats actuels et déterminer les complications futures. Ma tâche, ainsi, sera simplifiée. Toutes les classes de la société brésilienne à l'aurore du nouveau régime n'aspiraient qu'à faire de leurs descendants, des hommes de plume, c'est-à-dire cherchaient à éviter à leur postérité tout travail manuel. Un ethnographe de passage dans ces régions me disait, très étonné : « Mais pourquoi cette ardeur à l'étude et ce désir de la science ! » Blanchi que j'étais déjà dans l'enseignement, je restai ébahi, et quoique très patriote, je demeurai un instant interloqué et j'ajoutai : « Expliquez-vous, mon cher. » Oh ! me dit-il ! tout le monde est docteur ici, et quoique fasse la vieille Europe pour l'instruction, elle n'arrivera jamais à égaler le Brésil, tout récent qu'il est.

Alors je m'efforçai d'expliquer à mon ethnographe ce qui en était. Oui, superficiellement la jeunesse semble s'adonner à l'étude, mais malheureusement le système d'examen la maintient et la maintiendra longtemps dans une fausse position. La plus grande partie de ceux qui étudient les humanités escamotent leurs diplômes. Il faut ajouter, cependant, à l'honneur de quelques-uns, qu'après avoir obtenu leurs grades académiques, ils s'appliquent énormément pour acquérir ce qu'il leur manque ; de là vient que plusieurs juristes, médecins, ingénieurs sont très distingués. Aussitôt après la chute de l'empire, le gouvernement provisoire présenta un nouveau programme qui, sans délai, fut adopté sous le nom de programme Benjamin Constant. Cependant, tout ce fouillis appelé code d'enseignement, n'a servi jusqu'à ce jour qu'à salir du papier. Chaque fois que la jeune République change de Président, on se paye de bonnes tartines offertes par le ministre de l'Intérieur ainsi que par le nouveau président. Les expressions les mieux choisies montrent à tous la débâcle dans laquelle est tombé l'enseignement secondaire. Chacun apporte non seulement son ballon, mais encore son plan pour reconstituer et démolir entre la poire et le fromage et c'est tout... Pendant quelque temps, les quelques professeurs sérieux croient aux balivernes débitées avec tant d'adresse par les ministres, et à la fin du quadriennal, les quelques optimistes passent aux rangs des incrédules et des blasés, convaincus qu'ils sont que toute réforme est impossible.

Les faits que j'avais promis de signaler sont ceux-ci : Il existe actuellement au Brésil quelques centaines d'universités, puisque n'importe quel marchand de soupe a le droit d'affubler son pensionnaire au bout d'un certain temps d'un diplôme de bachelier, surtout si le citoyen aspirant au *bachot* a payé grassement les écoles de la dite soupe. Tous ces petits chefs de clans universitaires s'efforcent à qui mieux mieux de fabriquer le plus possible de cette marchandise avariée pour en inonder le marché, à tel point que partout

fourmille la gent plumitive. L'on se croirait à la rue Quincampoix, à l'époque du système Law où, dit-on, un savetier bossu fit fortune rien qu'en *prêtant* sa bosse pour y signer des actions du Mississipi. Par ce moyen, on arrivera forcément à une crise sociale, qui obligera le gouvernement à prendre des mesures sérieuses afin d'éviter que les brésiliens soient submergés sous l'irruption d'une foule de diplômés sans instruction suffisante pour faire de vulgaires employés de commerce. Ce défaut d'équilibre produit des parasites qui menaceront l'arbre social dans sa vitalité, et si le remède tarde, il est plus que certain qu'on assistera à la mort de cet arbre qui devrait être tout au contraire fort et puissant, puisque la sève existe ; mais cette sève n'étant pas dirigée dans les vaisseaux qui lui sont réservés se répand sur un terrain impropre à sa vivification. Il ne faudra pas croire que le gouvernement brésilien a le droit de se désintéresser d'une question si importante : non, chez les peuples de race latine, le gouvernement est pour ainsi dire un père de famille et l'initiative particulière est bien bornée. *Caveant consules*, s'écriaient nos ancêtres quand ils prévoyaient un danger quelconque.

PIERRE B. DE BOUCHERVILLE.

---

### La curiosité des enfants

---

La curiosité des enfants est un penchant de la nature, qui va comme au-devant de l'instruction ; ne manquez pas d'en profiter. Par exemple, à la campagne, ils voient un moulin, et ils veulent savoir ce que c'est ; il faut leur montrer comment se prépare l'aliment qui nourrit l'homme. Ils aperçoivent des moissonneurs, et il faut leur expliquer ce qu'ils font, comment est-ce qu'on sème le blé, et comment il se multiplie dans la terre. A la ville, ils voient des boutiques où s'exercent plusieurs arts, et où l'on vend diverses marchandises. Il ne faut jamais être importuné de leurs demandes ; ce sont des ouvertures que la nature vous offre pour faciliter l'instruction ; témoignez y prendre plaisir ; par là vous leur enseignerez insensiblement comment se font toutes les choses qui servent à l'homme, et sur lesquelles roule le commerce. Peu à peu, sans étude particulière, ils connaîtront la bonne manière de faire toutes ces choses qui sont de leur usage, et le prix de chacune, ce qui est le vrai fond de l'économie. Ces connaissances, qui ne doivent être méprisées de personne, puisque tout le monde a besoin de ne pas se laisser tromper dans sa dépense, sont principalement nécessaires aux filles.

FÉNELON.

## PETITES CHRONIQUES DES COMMISSIONS SCOLAIRES

La commission scolaire de la ville d'Arthabaska a récemment fait construire un nouveau collège commercial qui fait honneur à l'Instruction publique dans notre province. L'édifice, dont la construction est maintenant terminée, est spacieux et bien aménagé.

Le mercredi, 27 août, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a béni la nouvelle institution. Il y a eu messe pontificale à dix heures du matin ; banquet à 1 heure de l'après-midi, et concert le soir. Plusieurs orateurs marquants furent invités à adresser la parole.

Cette année la ville de Québec a augmenté de \$19,000 la subvention annuelle qu'elle accordait à la commission scolaire catholique. La somme totale est de \$69,000.

La nouvelle suivante a été communiquée de Saint-Omer, comté de Bonaventure : « M. J. Allard vient de commencer à construire l'école modèle de la division centre de cette paroisse. Cette école est très à propos et les habitants sont tous contents, car ils ont à cœur le progrès de leur paroisse, et qu'est-ce qui fait le progrès d'une paroisse, si ce n'est l'instruction ? Il ne faut pas oublier que c'est dû à notre brave et vaillant curé le Rév. J.-F. Biron, de St-Omer, si le village est enfin sorti de l'état d'inertie où il se trouvait, il y a six ans, et soyons-lui en reconnaissant.

Nous lisons dans *L'Echo de Charlevoix* : « Nos commissaires d'écoles ont compris qu'il fallait un nouveau professeur, à l'école des Frères du village, et se sont rendus de suite à la demande qui leur en a été faite. »

Détaché du *Progrès du Saguenay* : « Il nous fait plaisir de mentionner les noms des paroisses de progrès qui n'ont pas hésité, cette année, à construire des maisons d'écoles nouvelles suivant les plans officiels fournis par le Département de l'Instruction publique. Le mobilier de toutes ces écoles sera entièrement renouvelé ; le salaire même a été augmenté ; il variera de \$100. à \$150. par année.

« Voici la liste des paroisses qui ont fait construire des maisons d'écoles que M. l'Inspecteur Savard inaugurerait vers le milieu du mois d'août : Hébertville, 5 écoles ; St-Gédéon, 3 ; St-Cœur de Marie, 1 ; St-Bruno, 1 ; St-Félicien, 1 couvent ; St-Prime, 1 école ; St-Ambroise, 1 ; St-Charles Borromée, 1 école ; Jonquière, 2 écoles ; Chicomitimi, 1 école ; Ste-Anne, 2 écoles ; Laterrière, 1 école ; St-Alexis, 1 école. »

Serait-il vrai qu'il se rencontre encore des commissions scolaires assez peu généreuses pour retenir cinquante sous aux institutrices pour chaque jour de mal-die que la Providence peut envoyer à celles qui, moyennant un faible salaire, dépensent leur santé au service de nos enfants ?—Une telle conduite est inhumaine.

En dépit de la loi, de rares commissions scolaires s'entêtent à exiger des institutrices qu'elles fassent balayer et chauffer les classes à leurs frais. Pourquoi donc ne pas se rendre à une décision que le Comité catholique a prise pour se conformer aux règles de la plus élémentaire justice ?

## Tableaux Lippens pour l'enseignement des fractions

### *Exposé de la Méthode*

La méthode repose à la fois sur l'observation, la pratique et le raisonnement. Les tableaux représentent avec leurs subdivisions les plus ordinaires, des objets faciles à figurer par le dessin, d'un usage constant dans la vie et se fractionnant en parties bien définies : le *cercle*, dont les principaux secteurs—le demi-cercle, le quart de cercle, etc.—sont bien caractéristiques et faciles à distinguer à première vue ; les *poids* (livre et onces) ; le *piéd*, unité de longueur ; la *douzaine* ; le *piéd carré*, dont la subdivision rectangulaire offre un moyen très pratique d'enseigner les premières notions du toisé des surfaces et d'expliquer la multiplication des fractions.

Les élèves ont sous les yeux une série graduée de modèles types, concrets et précis qui donnent une idée exacte des fractions et fournissent une base de raisonnement pour comprendre les opérations.

Les notions acquises sont immédiatement applicables à la vie usuelle. (En vente à la librairie J.-A. Langlais & Fils, Québec.

## VERS LE PASSÉ

À TRAVERS LES ANNALES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CANADA

### *Au temps de la Mère Bourgeois*

Dès 1680, Marguerite Bourgeois avait établi plusieurs écoles à Québec et dans les environs. « Voyant que tout réussissait entre ses mains, lisons-nous dans une *Vie de la vénérable Mère Marguerite Bourgeois*, Mgr de Saint-Vallier voulut encore la charger de l'érection d'un hôpital qu'il désirait fonder en faveur des vieillards et des infirmes. Il l'invita donc à se rendre à Québec pour en conférer avec elle. Le désir de son évêque était un ordre pour l'humble religieuse. Elle n'eut pas plutôt reçu la lettre du prélat, que malgré ses soixante-neuf ans et les rigueurs de la saison,—c'était au mois d'avril, à la fonte des neiges,—elle n'hésita pas à se mettre en route. Elle fit à pied ce trajet de soixante lieues, au milieu de fatigues incroyables. Elle était souvent obligée de se trainer sur les genoux, tantôt dans les neiges, tantôt sur la glace, et quelquefois dans l'eau.

Arrivée à Québec et informée des intentions du prélat, elle vit, tout d'abord, qu'une œuvre de cette nature était peu compatible avec la fin de son institut. Néanmoins, par obéissance, elle se prêta aux désirs de son évêque. Il lui fallut se livrer à des travaux pénibles et humiliants pour rendre la maison habitable. Elle porta elle-même sur ses épaules, de la Haute-Ville à la résidence des RR. PP. Récollets,—aujourd'hui l'Hôpital-Général,—les meubles et les ustensiles nécessaires à cette fondation. Après avoir consacré à ce pénible travail les quatre premiers jours de la Semaine Sainte, elle passa la nuit entière du Jeudi au Vendredi, à genoux et immobile devant le Saint Sacrement.

Les visites que la zélée Fondatrice faisait, dans le même temps, à ses chères missionnaires, contribuaient à exciter leur ferveur et à ranimer en elles l'esprit de leur sainte vocation. Elle s'efforçait surtout de leur inculquer l'amour et la pratique des

conseils évangéliques : « Toute fille, disait-elle, qui demande à être reçue dans la Communauté, doit se résoudre à quitter les principes du monde. Elle doit se quitter elle-même, rompre ses humeurs, ses habitudes et ses inclinations mauvaises ; se défaire de l'attachement à ses parents, à ses amis et à tout ce qui peut occuper inutilement l'esprit. » Elle avait coutume de dire qu'elle irait prendre sur ses épaules une fille qui,



A SOIXANTE ET NEUF ANS, LA MÈRE BOURGEOIS FAIT À PIED LE VOYAGE  
DE QUÉBEC.—SOIXANTE LIEUX DANS LES NEIGES ET LES GLACES

n'ayant pas de quoi se vêtir, aurait d'ailleurs une bonne volonté et une vraie vocation : et elle ajoutait : « Quand les filles sont bien appelées, vertueuses et propres à la Communauté, elles portent leur dot avec elles et attirent les grâces de Dieu dans la maison. » Une de ses compagnes rapporte qu'en donnant l'habit religieux aux novices, la vénérée Mère leur adressait ces touchantes paroles : « Mes chères Sœurs, soyez toujours petites, humbles et pauvres. »

Dans le but d'obtenir pour son institut des filles animées de cet esprit, elle adressait à la Très Sainte Vierge cette humble prière : « Ma bonne Mère et très chère Institutrice, je ne vous demande ni biens, ni honneurs, ni plaisirs pour notre Communauté, mais je vous prie de nous obtenir la grâce que Dieu y soit toujours bien aimé et servi, autant que notre petite condition pourra le permettre. Qu'on ne reçoive donc jamais parmi nous de ces filles d'un esprit orgueilleux et présomptueux, dont le cœur demeure attaché aux maximes du monde, qui sont médisantes, railleuses, et qui ne s'étudient pas à pratiquer les maximes que Notre-Seigneur, votre Fils, nous a enseignées, qu'il a scellées de son sang, et que vous, ô Très Sainte Vierge, vous avez pratiquées si exactement. »



## HYGIENE

### APPAREILS DE CHAUFFAGES

Monsieur le Directeur de « *L'Enseignement Primaire* ».

Monsieur,

Vous me permettrez de vous parler des différentes méthodes et des différents appareils de chauffage.

Dans notre pays nous utilisons la cheminée, le poêle de fonte et le calorifère à vapeur, à eau chaude et air chaud.

L'appareil de chauffage, quel qu'il soit, présente deux parties distinctes : le *foyer* et la *cheminée* ou conduit de *dégagement*.

Ces deux parties essentielles d'un bon système de chauffage doivent être construites avec le plus grand soin. La condition la plus importante est que l'appareil tire bien, afin que les produits de la combustion qui sont toujours nuisibles soient entraînés au dehors par le tuyau de dégagement, et ne puissent en aucun cas refluer dans la place que l'on doit chauffer.

L'appareil doit pouvoir chauffer uniformément toutes les parties de la pièce, car il n'est pas bon que la température soit trop élevée dans le voisinage de l'appareil et trop basse dans les autres parties.

La cheminée rechauffera suffisamment une pièce de moyenne grandeur, dans les saisons humides du printemps et de l'automne. Ce système possède l'avantage de produire une forte ventilation. La cheminée comme système de chauffage ne peut pas être utilisée chez nous parce que les deux tiers de la somme de chaleur qu'elle produit s'échappe du dehors sans aucun profit pour la pièce qu'elle doit chauffer.

Dans la plupart des maisons de nos campagnes le système de chauffage le plus généralement employé est le poêle de fonte, avec le bois comme combustible. Ce système de chauffage par radiation est assez satisfaisant. On devra surveiller ce poêle parce qu'il est exposé à produire une chaleur très inégale. L'ouverture pratiquée dans la porte du foyer (la petite porte) servira à régler le tirage, et l'on devra éviter de se servir de clefs qui obstruent la lumière du tuyau. La petite porte joue aussi le rôle d'un excellent ventilateur.

Le calorifère à air chaud n'est pas beaucoup recommandable.

Le système de chauffage à eau chaude ou à vapeur est excellent sous tous rapports. Ce système est trop bien connu pour que nous en fassions la description.

Nous mettons nos lecteurs en garde contre les poêles tubulaires chauffés à la houille. Ces appareils (self feeders) sont très dangereux par les gaz délétères qu'ils dégagent.

J.-G. PARADIS, M. D.

Montmagny, octobre 1906.

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

**Maitre.**—Mes chers enfants, je vais vous donner aujourd'hui comme devoir de rédaction, une petite histoire à raconter.

Vous vous rappelez que dans notre dernière leçon nous avons parlé du verre.

Y en a-t-il un parmi vous qui peut me dire ce qui arrive lorsqu'on fait passer brusquement le verre du froid au chaud ou du chaud au froid ? Voyons, mon Pierre ?

**Pierre.**—En passant brusquement du froid au chaud ou du chaud au froid, le verre se casse.

**M.**—Très bien, mon Pierre. Ecoutez bien mon histoire

*Quel était le défaut de Léontine ?*

La petite Léontine savait ce que Pierre vient de dire ; sa mère le lui avait répété bien souvent. Mais Léontine était une petite fille étourdie qui ne faisait jamais attention aux observations.

*Quel accident arriva à la carafe ?*

Un jour elle posa la carafe pleine d'eau glacée sur le poêle brûlant. « Crac ! » fit la carafe.

*Quel accident à la cheminée de lampe ?*

Un soir que la lampe était allumée, Léontine voulut enlever la cheminée de verre pour arranger la mèche. Elle prit un linge mouillé afin de ne pas se brûler les doigts. « Crac ! » fit à son tour le verre.

Pourriez-vous me dire pourquoi la carafe et la cheminée de lampe ont fait « crac ! » Voyons Eugène ?

**Eugène.**—C'est la grande chaleur du poêle appliquée brusquement sur le verre froid de la carafe qui a fait casser le verre.

C'est le froid du linge mouillé venant tout à coup s'appliquer sur le verre chaud de la lampe qui l'a fait casser de même.

**M.**—Très bien ! Je vais continuer l'histoire de Léontine.

*Qu'est-ce que le froid avait fait sur les vitres ?*

Une autre fois, au mois de décembre, il faisait grand froid et la gelée avait formé de beaux dessins sur les vitres.

*Léontine était-elle contente de cela ?*

*Quelle idée eut alors Léontine ?*

*Qu'arriva-t-il ?*

*Comment fallut-il remplacer les vitres pour le moment ?*

*Léontine se corrigea-t-elle ?*

Ces dessins empêchaient Léontine de distinguer ce qui se passait au dehors ; cela ne l'amusa pas.

Elle eut l'idée, pour faire fondre la glace, de laver les vitres avec de l'eau bouillante. Vous devinez ce qui arriva.

Les vitres se fendirent et les morceaux tombèrent.

En attendant qu'on en posât d'autres, il fallut coller des feuilles de papier pour les remplacer. C'était beaucoup moins joli que les dessins faits par la gelée, et l'on voyait encore moins clair.

Cet accident rendit Léontine un peu plus attentive ; car sa mère la priva de petites friandises qu'elle avait coutume de lui donner, pour payer le prix des vitres

Faire reprendre l'histoire oralement par les élèves, au moyen des questions en marge, que l'on peut multiplier s'il est nécessaire.

Puis donnez le canevas suivant, que les élèves prendront par écrit :

CANEVAS.—*Qu'est-ce qui fait casser le verre ?... Défaut de Léontine... Comment la carafe fut-elle brisée ?... puis la cheminée de verre de la lampe ?... puis les vitres ?... Léontine se corrigea-t-elle ?*

Si ce canevas est trop abrégé pour le degré d'avancement des élèves, on peut le développer davantage pour donner un peu plus d'aide. Mais l'histoire est si facile à retenir, que nous croyons suffisant celui que nous donnons et au moyen duquel les élèves pourront faire quelque chose comme ce qui suit :

#### LÉONTINE L'ÉTOURDIE

La maman de Léontine lui avait répété bien souvent que le verre casse lorsqu'on le fait passer brusquement du froid au chaud ou du chaud au froid.

Mais Léontine, comme beaucoup d'enfants, était une petite étourdie qui ne faisait pas grande attention aux observations.

Un jour elle posa la carafe pleine d'eau glacée sur le poêle brûlant. « Crac ! » fit la carafe.

Un soir que la lampe était allumée, Léontine voulut enlever le verre pour arranger la mèche. Elle prit un linge mouillé afin de ne pas se brûler les doigts. « Crac ! » fit à son tour le verre.

Une autre fois, ce fut une nouvelle chose.

On était au mois de décembre. Il faisait grand froid et la gelée avait formé de beaux dessins sur les vitres.

Ces dessins empêchaient Léontine de distinguer ce qui se passait au dehors ; cela la contrariait beaucoup.

Elle imagina, pour faire fondre la glace, de laver les carreaux avec de l'eau bouillante ; vous devinez ce qui arriva.

Les vitres se fendirent, et en attendant que l'on pût en poser d'autres, il fallut coller des feuilles de papier.

C'était beaucoup moins joli que les dessins faits par la gelée et de plus on voyait encore moins au travers.

Cet accident rendit Léontine plus attentive à l'avenir, car sa maman retint l'argent des vitres sur ce qu'elle avait coutume de lui donner pour ses petits plaisirs.

Rien ne rend les petits garçons et les petites filles soigneux comme de leur faire payer de leur argent ce qu'ils brisent ou salissent par négligence.

On pourra, après correction des devoirs des élèves, comparer leur travail avec ce modèle qu'on ne devra pas leur donner avant.

H. NANSOT.

### ARITHMETIC (1)

In this number we give the continuation of the article which appeared in the October number.

(b) By carefully graduated questions bring the pupil to notice which is the smallest of several fractions having the same denominator and different numerators ; to express the result of his observations in a single sentence : *the smaller the numerator of a fraction the smaller the fraction* ; then by a carefully chosen example bring the child to discover and to formulate the rule : *to divide a fraction by a whole number divide the numerator by the whole number*.

EXAMPLES :—Which is the smallest of the following fractions :  $\frac{1}{2}, \frac{2}{8}, \frac{3}{8}, \frac{4}{8} ? \frac{1}{4}, \frac{2}{4}, \frac{3}{4}, \frac{4}{4} ? \frac{1}{5}, \frac{2}{5}, \frac{3}{5}, \frac{4}{5}, \frac{5}{5}, \frac{6}{5} ? \frac{1}{6}, \frac{2}{6}, \frac{3}{6}, \frac{4}{6}, \frac{5}{6}, \frac{6}{6}, \frac{7}{6}, \frac{8}{6} ?$  etc, etc. ?

In general of several fractions having the same denominator and different numerators, which is the smallest ? *Ans. (To be found by the pupil himself)* Of several fractions having the same denominator and different numerators, the *smallest* fraction is the one which has the *smallest numerator*.—*Give examples*.— $\frac{3}{8}$  are less than  $\frac{6}{8}$ ,  $\frac{1}{4}$  less than  $\frac{3}{4}$ , etc.

If the numerator of a fraction becomes smaller what effect does the change produce on the fraction ? The fraction becomes smaller. If the nu-

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

erator of a fraction is divided by a whole number how does the division affect (a) the numerator; (b) the fraction? *Ans.* (a) The numerator becomes smaller; (b) the fraction becomes smaller, and therefore it is divided by the whole number.

From the above what rule may be drawn with respect to the division of a fraction by a whole number? *To divide a fraction by a whole number divide the numerator by the whole number.*

EXAMPLES:—Divide  $\frac{2}{3}$  by 2. *Ans.*  $\frac{1}{3}$ . Divide  $\frac{3}{4}$  by 3. *Ans.*  $\frac{1}{4}$ . Divide  $\frac{8}{9}$  by 4. *Ans.*  $\frac{2}{9}$ . In each of these cases the numerator has been divided. Divide  $\frac{6}{7}$  by 3. *Solution:*  $\frac{6}{7} \div 3 = \frac{2}{7}$ .

Can  $\frac{5}{7}$  be divided by 3 in the same manner? No. Why cannot  $\frac{5}{7}$  be divided by 3 in the same manner? Because the numerator 5, of the fraction  $\frac{5}{7}$ , is not exactly divisible by 3. Find a certain number of examples of fractions which cannot be divided by whole numbers by dividing the numerators. *Ans.*  $\frac{3}{4} \div 2$ ;  $\frac{2}{3} \div 4$ ;  $\frac{3}{5} \div 6$ ; etc., etc.

From all that has been said in this lesson what general rule may be drawn concerning the division of a fraction by a whole number? *Rule:* *To divide a fraction by a whole number multiply the denominator by the whole number, or, whenever it is possible to do so, divide the numerator by the whole number.*

From all that has been said in the lesson on the multiplication of a fraction by a whole number and in this lesson on the division of a fraction by a whole number what general principles and rules may be drawn? *Ans.:* *Any change in the numerator of a fraction produces a like change in the fraction: multiplying the numerator multiplies the fraction; dividing the numerator divides the fraction.*

*Any change in the denominator of a fraction, produces an opposite change in the fraction: multiplying the denominator divides the fraction; dividing the denominator multiplies the fraction.*

Multiply the two terms of  $\frac{1}{2}$  by 4. *Solution:*  $\frac{1}{2} \times \frac{4}{4} = \frac{4}{8}$ . What has happened to the fraction  $\frac{1}{2}$ ? *Ans.:*—By multiplying the numerator 1 by 4, the fraction has been increased or multiplied 4 times; by multiplying the denominator 2, by 4, the fraction has been diminished 4 times, or better still, been divided by 4. What change in value has the fraction undergone? No change in value. Why has the fraction undergone no change in value? Because it has been multiplied and divided by the same number. Has it undergone any change? Yes the terms have changed but the value of the fraction has not. (*Make pupils give concrete proof of this by means of two lines, one divided into halves, the other into eighths.*)

Divide the two terms of  $\frac{8}{12}$  by 4.

*Solution:*— $\frac{8}{12} \div \frac{4}{4} = \frac{2}{3}$ . What has happened to the fraction  $\frac{8}{12}$ ? *Ans.:*—By dividing the numerator 8, by 4, the fraction was divided by 4, by dividing the denominator, 12, by 4, the fraction was multiplied by 4. What change in value has the fraction undergone? No change in value.

Why has it undergone no change in value ? Because it has been divided and multiplied by the same number. Has it undergone any change ? Yes the terms of the fraction have been changed but the value of the fraction has remained the same. (*Make pupils give concrete proof of this by two lines one divided into twelfths, the other into thirds*).

NOTE.—In the December number we shall treat of the multiplication of a whole number by a fraction.

J. AHERN.

## HISTOIRE DE L'EGLISE

### La Pentecôte

Le jour de la Pentecôte, le cinquantième après Pâques et le dixième après l'Ascension de Notre-Seigneur, le Saint-Esprit fut envoyé aux disciples.

Un vent impétueux sembla parcourir l'endroit où ils se trouvaient assemblés, et des langues de feu s'arrêtèrent sur la tête de chacun d'eux. Ils se mirent aussitôt à parler diverses langues qu'ils ignoraient jusque-là.

Ce jour-même, saint Pierre fit sa première prédication aux Juifs, et trois mille d'entre eux furent baptisés.

### Les premiers chrétiens

La plus grande union, le plus grand esprit de zèle et de charité régnait dans la petite assemblée des fidèles, qui s'augmentait de jour en jour.

Mettant leurs biens en commun, ils ne songeaient qu'à se dévouer pour le triomphe de la foi pour laquelle ils allaient bientôt souffrir.

Accusés de sacrilège et de rébellion, les apôtres, amenés devant les juges, furent flagellés.

Peu de temps après, saint Etienne, l'un des plus zélés entre les disciples, fut lapidé (an 33 ap. J.-C.).

Pendant son supplice, un jeune homme gardait les vêtements de ses bourreaux : c'était Saul, qui, l'année d'après, au milieu de la violente persécution qui sévit contre les disciples, se convertit, touché miraculeusement par la grâce, et, sous le nom, de Paul, fut le plus ardent des apôtres.

### Conversion des Gentils

Pendant ce temps, saint Pierre continuait ses prédications et ses miracles. Jusque-là, il n'avait converti que des Juifs ; mais il reçut l'ordre de faire connaître la bonne nouvelle aux Gentils.

Les fidèles reçurent le nom de *chrétiens*, c'est-à-dire disciples du Christ.

Paul et Barnabé commencèrent, au milieu des dangers et des persécutions, la conversion des païens.

Ils revinrent à Jérusalem, où saint Pierre, rassemblant les apôtres et les prêtres, tint le premier concile.

Paul reprit ses voyages ; il vint en Macédoine, à Athènes, à Corinthe, à Ephèse. C'est pour guider et édifier les fidèles des églises naissantes qu'il avait fondées, qu'il leur adressait ses *Lettres* ou *Epîtres*.

### Persécutions contre les chrétiens—Les catacombes

De retour à Jérusalem, saint Paul fut mis dans les fers, puis conduit à Rome, où il prêcha l'Évangile.

Sous le règne de Néron, il fut martyrisé en même temps que saint Pierre (66 ap. J.-C.).

Ce fut la première des grandes persécutions que le christianisme eut à subir, persécutions qui furent au nombre de dix, et dont la dernière eut lieu en l'année 303. Pendant ces temps d'épreuve, les chrétiens étaient réduits à se cacher pour accomplir les cérémonies du culte. A Rome, ils se réunissaient dans les *catacombes*. D'innombrables martyrs souffrirent les plus atroces supplices, et scellèrent de leur sang leur fidélité à l'Évangile.

Enfin, en 306, Constantin étant monté sur le trône impérial, la religion chrétienne, à laquelle il se convertit, triompha dans toute l'étendue de l'empire romain.

### Ruine de Jérusalem.—Dispersion du peuple Juif

Dès l'année 70, Jérusalem avait été prise et ruinée par Titus, fils de l'empereur romain Vespasien. Une colonie romaine, *Ælia Capitolina*, fondée en 136 par l'empereur Adrien, occupait son emplacement. Les Juifs n'existaient plus comme nation et se trouvaient dispersés dans le monde entier.

### Premiers temps de l'Église

Saint Pierre, premier chef de l'Église, vicaire de Jésus-Christ, et après lui les souverains pontifes qui lui succédèrent, secondés par le zèle des martyrs et l'éloquence des Pères de l'Église, triomphèrent des hérésies qui, dès les premiers siècles, menacèrent d'altérer la vérité de la foi.

Lorsque le danger s'aggravait ou qu'une circonstance quelconque venait troubler la paix de l'Église ou ébranler sa doctrine, les papes réunissaient les *conciles*.

Le premier concile général ou œcuménique est celui de Nicée, en Bithynie, en 325, qui condamna la doctrine d'Arius et rédigea un abrégé de la foi, connu sous le nom de *symbole de Nicée*.

De saints apôtres continuaient à étendre le domaine de la religion chrétienne en convertissant les Barbares.

### Conversion des Gaules et de Paris

C'est sous le règne de Domitien, et pendant la deuxième persécution, que l'Évangile commença à être prêché dans les Gaules. Tours, Arles, Lutèce, Lyon et bien d'autres eurent bientôt leurs apôtres et plus tard leurs martyrs.

C'est pendant la septième persécution, vers 250, que saint Denis et ses compagnons, apôtres de Paris, furent mis à mort sur la colline des martyrs, appelée depuis Montmartre.

En l'année 496, Clovis, chef des Francs, fait vœu d'embrasser la religion de sainte Clotilde, sa femme ; il reçoit le baptême, et la Gaule devient la France chrétienne.

### Mahomet et la religion musulmane

Le septième siècle voit apparaître en Orient *Mahomet*, conquérant et faux prophète, fondateur de la religion musulmane (622).

Le mahométisme se répandit avec une effroyable rapidité dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et menaça un moment l'Europe.

C'est en France que le flot envahisseur des Arabes musulmans expira sous les efforts de Charles Martel.

Néanmoins les Maures devaient se maintenir en Espagne jusqu'en 1491.

### L'Europe chrétienne

Charlemagne, monté sur le trône de France (800), reçut du Pape Léon III la couronne impériale. Il avait conquis les Saxons à l'Évangile.

Dans le cours du neuvième et du dixième siècles, les Danois, les Suédois, les Polonais et les Russes se convertirent successivement, puis les Normands (912), puis les Hongrois (997).

Mais, vers le milieu du onzième, on vit se produire un grand schisme : les Grecs se séparèrent de l'Eglise et rejetèrent l'autorité des souverains pontifes. Ce schisme règne encore en Grèce, en Roumanie et en Russie.

Au milieu des troubles et des guerres sanglantes de cette période qu'on appelle le moyen âge, et qui s'étend de la fin de l'empire romain jusqu'à la Renaissance (476-1453), on peut dire que l'Eglise, dépositaire de la vérité et de la morale, avait seule recueilli et conservait, dans ses écoles et ses monastères, les traditions précieuses des lettres antiques, des sciences et des arts.

### Les Croisades

C'est dans la seconde partie de cette période (1096-1270) qu'eurent lieu les *croisades*, immense mouvement qui entraîna les armées et les populations de l'Occident à la conquête de la Terre-Sainte. La dernière croisade fut dirigée par saint Louis, qui trouva la mort à Tunis.

Le douzième et le treizième siècles furent signalés par la fondation de plusieurs ordres religieux : parmi leurs fondateurs, il faut citer saint Bernard, saint Dominique, saint François d'Assise.

### Les missions

La découverte de l'Amérique et d'autres terres nouvelles, à la fin du quinzième siècle, ouvrit un vaste champ au zèle des missionnaires, qui allèrent y porter la bonne nouvelle.

Parmi ces ouvriers infatigables qui bravaient le martyre pour conquérir à la foi les peuplades sauvages, l'un de ceux dont les efforts furent les plus féconds fut saint François-Xavier, disciple de saint Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus.

### Hérésies de Luther et de Calvin.—Protestantisme

Malheureusement ce grand mouvement des missions lointaines coïncide avec l'explosion de la funeste hérésie de Luther.

Ce moine allemand prétendit réformer la religion, et sa *réforme* s'étendit rapidement en Allemagne, en Suisse, en Angleterre et dans tout le nord de l'Europe, donnant elle-même naissance à un nombre infini de sectes qui s'éloignèrent de plus en plus de l'Eglise catholique.

Les erreurs des prétendus *réformateurs* ou protestants furent condamnées, en 1565, par le concile de Trente.

### Ordres religieux

Comme une compensation aux douleurs causées à l'Eglise par l'hérésie des protestants, il semble que la charité redouble dans le sein de la société catholique. Dans le cours du seizième et du dix-septième siècles, nous voyons saint Ignace de Loyola établir la Compagnie de Jésus, saint François de Sales fonder l'ordre de la Visitation, saint Vincent de Paul celui des Filles de la Charité, et saint Jean-Baptiste de la Salle celui des Frères des écoles chrétiennes.

### L'Eglise catholique inébranlable

Dans des temps plus rapprochés de nous, on a vu l'Eglise en butte à d'effroyables attaques, à d'impitoyables contradictions : tantôt persécutée, tantôt opprimée, elle reste toujours victorieuse, car elle a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ l'assurance que nulle tempête n'ébranlerait ses assises.

## Leçon de choses pratiques sur le pain

### 1ère leçon.—LE BLÉ

D. Sous quel nom général désigne-t-on les substances que nous mangeons et qui ont la propriété d'entretenir notre existence ?

R. Sous le nom d'aliments.

D. Nommez les principaux aliments qui servent à notre nourriture.

R. Le pain, la viande, les patates, etc.

D. Des aliments que vous venez de nommer, quel est le plus indispensable et par conséquent le plus précieux ?

R. Le pain.

D. Qu'est-ce que je tiens dans la main ?

R. Du pain.

Q. D'après ce que vous venez de dire, qu'est-ce que le pain ?

R. Le pain est le plus précieux des aliments.

D. Avec quoi fabrique-t-on le pain proprement dit ?

R. Avec la farine de blé ou froment.

D. D'où provient le blé ?

R. De la terre.

D. Trouve-t-on le blé dans la terre comme on trouve les pierres ?

R. Non, M., il faut le cultiver.

D. Quel est donc l'homme qui donne son concours à la production du blé ?

R. C'est le cultivateur.

Voyons maintenant les différents travaux que doit exécuter le cultivateur pour avoir le blé.

D. Si l'on jetait des grains de blé sur une terre non travaillée, dans la cour de l'école par exemple, les grains pousseraient-ils ?

R. Non, M.

D.—Pourquoi ?

R. Parce que la terre n'a pas été préparée.

D. Quelle est la 1ère préparation à faire à la terre ?

R. C'est de la labourer.

D. Avec quel instrument le cultivateur fait-il ce travail ?

R. Avec la charrue.

D. Quand le cultivateur laboure-t-il la terre ?

R. L'automne et le printemps.

D. Lequel de ces deux labours est le meilleur pour le blé ?

R. C'est celui d'automne, surtout pour les terres fortes.

NOTE.—Après avoir labouré, le cultivateur doit faire des *fossés* et des *rigoles* pour bien égoutter la terre, afin qu'au printemps elle soit prête à recevoir la semence.

D. Quel est le 2ème travail que doit faire le cultivateur ?

R. Faire des fossés et des rigoles.

D. Pourquoi ?

R. Pour égoutter la terre, afin qu'au printemps elle soit prête à recevoir la semence.

D. Quand sème-t-on ordinairement le blé ?

R. Vers le milieu ou la fin du mois de mai.

D. Comment le cultivateur sème-t-il le blé ?

R. A la main, en répandant le grain sur le sol, mais mieux au moyen d'un instrument nommé semoir.

D. Le blé semé, que fait le cultivateur ?

R. Il herse convenablement la terre pour l'ameublir et enterrer le grain.

NOTE.—Cette opération est si indispensable qu'un bon hersage vaut parfois un labour. Le hersage en enterrant le grain empêche les oiseaux de le manger.—Sans le hersage les grains se dessécheraient et seraient perdus si la pluie se faisait longtemps attendre.

D. Donc le hersage est nécessaire ?—Prouvez.

NOTE.—Après le hersage, on passe quelquefois le rouleau sur les champs ensemencés

pour tasser légèrement la surface du sol et enterrer les grains qui ne l'auraient pas été par la herse.

- D. Voilà le grain dans la terre, que fait ce grain ?  
 R. Il germe, pousse et mûrit.  
 D. Est-ce le cultivateur qui fait subir au grain ces diverses transformations ?  
 R. Non, M.  
 D. Qui alors ?  
 R. Le bon Dieu.

NOTE.—Vous voyez, mes enfants, la noblesse de la profession de l'agriculteur, car Dieu travaille de concert et directement avec lui : le cultivateur travaille la terre, jette la semence, et le bon Dieu achève !...

- D. Le blé mûr, que fait-on ?  
 R. On le coupe.  
 D. Comment s'appelle cette opération ?  
 R. Elle s'appelle faire la moisson.  
 D. De combien de manières coupe-t-on le blé ?  
 R. De trois manières : à la *faucille*, à la *faulx* ou avec des machines appelées moissonneuses.

NOTE.—De nos jours, la moissonneuse est l'instrument le plus employé pour faire la coupe des grains, le travail se fait beaucoup plus économiquement.

D. Quel est l'instrument aujourd'hui le plus employé pour faire la coupe des grains ? — Pourquoi ?

NOTE.—Lorsque le blé est coupé, on le laisse quelque temps sur le champ pour le faire sécher.—Quelquefois on le met en gerbes au moyen d'une lieuse mécanique pour le faire sécher. Dans ce cas, on met ces gerbes en petits tas dans les champs ; ces tas se nomment *moyettes*.

- D. Que fait-on lorsque le blé est coupé ?  
 D. Quelquefois, comment le met-on pour le faire sécher ?  
 D. Le grain séché, que fait le cultivateur ?  
 R. Il rentre le grain dans la grange ou dans les greniers.  
 D. Comment s'appelle ce travail ?  
 R. Cela s'appelle *enranger*.  
 D. Quelles sont ensuite les autres opérations que l'on fait subir au blé avant de le porter au moulin ?  
 R. 1° On le bat ; 2° on le vanne ; 3° on le fait sécher ; 4° on le met dans dans le hangar.

- D. Pourquoi bat-on le grain ?  
 R. Pour séparer le grain de la paille.  
 D. De combien de manières bat-on le grain ?  
 R. De deux manières : au *fléau*, ou au moyen d'une machine à battre appelée *batteuse*.

NOTE.—La machine à battre est la plus avantageuse, parce que le travail se fait beaucoup plus vite et avec une plus grande perfection.

- D. Laquelle des deux manières à battre le blé est la plus avantageuse ? — Pourquoi ?  
 D. Pourquoi vanne-t-on le blé ?  
 R. Pour le nettoyer, c'est-à-dire pour enlever la balle.  
 D. Avec quel instrument se fait ce travail ?  
 R. Avec une sorte de corbeille appelée *van*. Plus avantageusement avec un instrument appelé *tarare*, parce que le travail se fait beaucoup plus vite.  
 D. Lequel des deux instruments est le plus avantageux ? — Pourquoi ?  
 D. Que fait-on ensuite du grain ?  
 R. On le porte au grenier ou au hangar pour le faire sécher.  
 D. Ce blé ainsi nettoyé et séché, à quoi sert-il ?  
 R. La plus grande partie à faire du pain.—Une certaine quantité est mise en réserve pour la semence, afin d'obtenir une nouvelle récolte.

Fin de la 1ère leçon

(A continuer)

## DOCUMENTS SCOLAIRES

## Le parler français à l'école primaire

## SOMMAIRE

*d'une conférence donnée par M. Adjutor Ricard, avocat et professeur d'élocution  
à l'Université Laval, à la Convention des institutrices, à Trois-Rivières,  
le 15 août 1906*

Par "parler français", le conférencier entend ici le langage de la conversation, dont on ne s'occupe peut-être pas assez à l'école primaire.

Apprendre à écrire le français n'est pas nécessairement apprendre à le parler. Parler en conversation familière comme on fait une lecture soignée ou un discours académique, c'est paraître affecté. L'enfant le sent bien ; et si on ne lui enseigne pas qu'entre l'élocution classique et celle du peuple il y a un juste milieu, il parle vulgairement, pour éviter la pédanterie. Que donc on lui apprenne qu'entre le parler vulgaire qui lui est coutumier et le parler précieux modelé sur la lecture soignée, il y a le *parler français* familier, qui convient à la conversation.

Importance de l'enseignement du français littéraire, mais importance aussi qu'il y a à fournir aux enfants ce trucheman quotidien, toujours correct sans affectation.

La grammaire de la langue parlée comprend, comme l'autre, quatre parties : la phonétique, la lexicologie, la morphologie, la syntaxe.

Le parler familier aime les phrases courtes et simples, mais par ailleurs sa syntaxe ne diffère pas de la syntaxe de la langue écrite.

De même pour la morphologie. Le parler familier adopte les formes classiques. Mais gardons-nous d'inspirer aux enfants une espèce de mépris pour certaines flexions archaïques, que leurs pères emploient encore, qui sont aujourd'hui tombées en désuétude, et qu'il faut respecter tout en les bannissant de notre langage.

C'est au lexique qu'il faut surtout faire attention.—*Nationalisation* du vocabulaire.—Rôle patriotique des institutrices à cet égard.—La langue, gardienne de la nationalité, ne se conserve que si elle vit ; elle ne vit que si elle évolue ; et pour évoluer suivant son génie, pour éviter l'anglicisme et l'argot, elle doit puiser dans le fonds populaire des éléments nouveaux dont elle a besoin.—Sachons distinguer, parmi les vocables populaires, les mots bien venus, ceux qui méritent d'entrer dans la langue, et laissons les enfants employer ces mots dans la conversation ; mais veillons à ce que l'argot et les expressions vulgaires soient bannis de leur discours.

Dans la prononciation, il faut distinguer les formes qu'il faut condamner, celles qu'on doit rejeter mais à regret, et celles qu'il vaut mieux tolérer.

Formes condamnables, prononciations vicieuses. Les proscrire.

Cependant, négliger de reprendre les prononciations contestées ou douteuses. Exemples. N'attacher que peu d'importance à la prononciation des mots rares.

Prononciations archaïques, qu'on doit proscrire, mais à regret. Exemples.

Licenses permises dans le parler familier. Exemples. Liaisons.

En terminant, le conférencier donne quelques explications sur les travaux auxquels se livre la *Société du parler français au Canada*, et invite les institutrices à collaborer à cette œuvre en envoyant au secrétaire des listes de mots populaires entendus dans les campagnes, avec leurs significations.

## DOCUMENTS OFFICIELS

Bureau central des Examineurs catholiques de la Province  
de Québec

SESSION DE JUIN 1906

LISTE DES CANDIDATS DIPLOMES

DIPLOME MODELE

MONTREAL

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Lemay, M.-Clara ; Lacombe, M.-M.-Albertine ; Desjardins, M.-Rose-Anna ; Lamarche, Marie-Joseph ; Desrosiers, Maria-Clara ; Dufort, Julia ; Lalonde, Ange-Emma ; Jeannotte, M.-Orpha ; Aubertin, M.-Amanda ; Presseault, M.-Léonie ; Martin, M.-T.-Yvonne ; Lescadres, M.-Alice.

*Modèle français.—Distinction.*—Gauthier, M.-Joseph-Corinne ; Chaput, M.-Anne-Marg. ; Gravel, Marie-Louise ; Corbeil, M.-Florida ; Fortin, M.-Florina ; Vanchesteing, M.-Yolande ; Poirier, M.-Yvonne ; Beaudry, E.-D.-Eliza ; Robitaille, M.-T.-Eugénie ; Cléroux, M.-Rose-Anna ; Beauregard, M.-Orpha ; Toupin, Marie ; Larose, M.-Gabrielle ; Moreau, M.-Dolenda ; Valade, M.-Aurore ; Courtois, M.-Evelina ; Dupuis, M.-Anna ; Picard, M.-Régina ; Cheff, M.-Odile ; Picard, M.-Anysie ; Leclerc, M.-Oliva ; Martin, M.-Eugénie ; Patenaude, M.-Rose ; Grignon, M.-Jeanne ; Bilodeau, Israël ; Daigneault, M.-Juliette ; Brassard, Maria ; Maurault, M.-Fanny ; Mongeau, M.-Germaine ; Lévesque, M.-Alice ; Dulude, M.-Antoinette ; Gamache, M.-Yvonne ; Aumont, M.-Délisca ; Dufresne, M.-Louise ; Léveillé, M.-Joséphine ; Pélouquin, M.-Elmire ; Mireault, M.-Eva ; Lamarre, M.-Thérèse ; Demers, M.-Bernadette ; Forget, Marie-Anne ; Léveillé, M.-Yvonne ; Gélinas, M.-Lucie ; Dutrisac, M.-Clémentine ; Pepin, M.-Clérinda ; Marsan, M.-Emeline ; Patenaude, M.-Louise.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Herbold, E.-Hazel ; Gratton, M.-Bella ; Belleville, M.-Exilda.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Mcagher, Catherine-Mabel ; McNabb, M.-Valentine ; Maurice, M.-Juliette.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Lauré, M.-Evangéline.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Masson, M.-Aurore ; Robitaille, Joseph-André ; Robitaille, M.-Eglantine ; Flamant dit Deguise, Albina ; Dupras, M.-Yvonne ; Perron, Céline-Elmire.

*Académique français.—Satisfaisant.*—Chagnon, M.-Anna-Angèle ; Denys, M.-Flore.

*Académique français.—Distinction.*—Doré, M.-Laura ; Charpentier, M.-Anna ; Desjardins, M.-Alph.-Eugénie ; Demers, M.-A.-Elizabeth ; Riopelle, M.-A.-Rose-Alma ; Grondin, M.-A.-Joséphine ; Ledoux, M.-Emilia ; Langevin, M.-Thérèse-Angéline ; Moquin, M.-Lse-Anna-Yvonne ; Bibaud, Florida ; De Longchamp, Alice-Victorine.

*Académique anglais.—Satisfaisant.*—Blondin, Mary-Annie ; Walsh, M.-Kathrine.

*Académique anglais.—Distinction.*—Bertrand, Blanche-Rose-Lucie ; Cummings, Mary-Kathleen-Helena ; Ducharme, Mary-Agnes-Cecilia ; Robert, Béatrice-Victorine.

QUEBEC

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Girard, M.-Alexina ; Emond, Berthe ; Morel, M.-Alexina ; Souffçon, M.-Alice ; Langlais, M.-Anna ; St-Amand, M.-Jeanne ; Paquet, M.-G.-Corinne ; Marceau, M.-Nazarine ; Corriveau, M.-Anne ; Caron, M.-A.-Elizabeth ; Paré,

M.-Alice ; Genest, M.-Alice ; Perron, M.-Annette ; Angers, M.-Marguerite ; Dion, M.-Bernadette ; Picard, M.-Joséphine ; Sauviat, M.-Gracia ; Gravel, M.-Philomène.

*Modèle français.—Distinction.*—Blondeau, M.-Anne ; Darveau, M.-Blanche ; Morneau, M.-Emma ; Descarreaux, M.-Malvina ; Métivier, M.-Augustine ; Beaudet, M.-R.-Eliane ; Laflamme, M.-Ludivine ; Roy, M.-Fortunate ; Mercier, M.-Alexandrina ; Roy, M.-Claudia ; Guillemette, M.-Angéline ; Barnwell, M.-Angéline ; Carrier, M.-Antonia ; Labrecque, M.-Clara ; Chamard, M.-Antonia ; Dubé, M.-Adeline ; Dupont, M.-Jeanne ; Cantin, M.-Florida ; Hamelin, M.-A.-Lucienne ; Audet, M.-Cécile ; Gosselin, M.-Lucie ; Ferland, M.-Aurélié ; Lemieux, M.-Eugénie ; Roy, M.-Anne ; Dessaint dit St-Pierre, M.-Imelda ; Boissonneault, M.-Fabiola ; Durand, M.-Anna ; Sauvageau, M.-Albertine ; Maynard, M.-Annette ; Dion, Marie-Anna ; Roth, M.-Laura ; Dubois, M.-Augustine ; Pelletier, M.-Anna ; Perreault, M.-Blanche ; Dorion, M.-Eva ; Guillemette, M.-Louise ; Gilbert, M.-Corinne ; Pelletier, M.-Rose-Anna ; Grondin, M.-Florida ; Ouellet, M.-Mathilda ; Pelletier, M.-Eva ; Garon, M.-Herminie ; Thiboutot, M.-Rose ; Martel, M.-Irma ; De Beaumont, M.-Blanche ; Trudel, M.-Béatrice ; Chabot, M.-Stella ; Moisan, M.-Gratia ; Plamondon, Gratia ; Dion, M.-Eugénie ; Pettigrew, M.-Bernadette ; Ryan, B.-Florence ; Gaboury, M.-Alice ; Gignac, M.-Rose-Alma ; Hamelin, M.-Blanche ; Naud, M.-Laurentia ; Gauthier, Marguerite-Marie ; Gauthier, M.-Olive ; Mayrand, M.-Rose-Anna ; Renaud, M.-Camille ; Pouliot, M.-Fédéra ; Dorion, M.-Gabrielle ; Grenier, M.-Alfrédine ; Provost, M.-Gratia ; Landry, Marguerite-Marie ; Hardy, M.-Anne ; Allard, M.-A.-Laura ; Galvin, Mary-Theresa.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Walker, Violet-Ellen ; Hennessey, Annie.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Dubé, M.-Thérèse ; Bresnahan, D.-Ann ; Ferguson, Lillian-M.-Ann ; Turner, M.-Florence ; Jones, M.-Anastasia.

*Modèle français et Élémentaire anglais.—Distinction.*—LaRue, M.-Albertine ; Grégoire, M.-Béatrix.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Chassé, M.-Jeanne ; Brien, M.-Rose-Alba.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Marceau, M.-Anna ; Alain, M.-Louise ; Robitaille, M.-Jeanne ; Charbonneau, M.-Emilienne ; Dubois, M.-Lucienne ; Pelletier, M.-Fernande.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Baillargé, M.-Hagar.

*Académique français.—Satisfaisant.*—Boulet, M.-Virginie-Alexina.

*Académique français.—Distinction.*—Imbeau-Bouthillier, M.-Alma-Rosalie ; Létourneau, M.-Anne-Ernestine ; Vézina, M.-Alice ; Laveau, M.-Mathilda-Alexandrine ; Lefèvre, M.-Ang.-Eugénie Marthe ; Cloutier, Anne-M.-Rose-Albine.

*Académique français et modèle anglais.—Distinction.*—Veilleux, M.-Lse-Anna.

*Académique français et anglais.—Distinction.*—Janson, M.-Anna-Bl.-Albertine.

### TROIS-RIVIERES

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Gadreau, M.-Eugénie ; Boisvert, M.-Emma ; Paquin, Marie ; Lafontaine, M.-Anne.

*Modèle français.—Distinction.*—Tessier, M.-Blanche ; Jacob, M.-Léontine ; Lacourse, M.-Bernadette ; Lacroix, M.-Bernadette ; Chartier, Marie ; Massicotte, M.-Louise ; Marchand, M.-Angéline ; Beaudoin, M.-Laure ; Trudel, M.-Emma ; Désilets, M.-Annette ; Leduc, M.-Angéline.

### NICOLET

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Richard, M.-Claudia.

*Modèle français.—Distinction.*—Chapdelaine, M.-Blanche ; Véronneau, Marie ; Grandmond, M.-A.-Rosalda ; Gauthier, M.-Anne-Amanda ; Leblanc, M.-R.-Valéda ; Bourk, M.-Eva ; Désilets, M.-Philippine ; Caron, M.-Anna ; Lambert, Marie ; Forest, M.-Benoite ; Bourgeois, M.-Anne-Rachel ; Champagne, M.-Florida ; Dubord, M.-Anne ; Provencher, M.-Eméline ; Thibault, Maria ; Provencher, M.-Althéa ; Ally, M.-Béatrice ; Shoener, M.-Antoinette ; Beauchesne, M.-Annie ; Beaulac, M.-Rose-Anne.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Millette, M.-Aurore ; Mastine, M.-Eva-Odora.

## ST-HYACINTHE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Joyal, M.-Anne ; Ledoux, Maria ; Sansoucy, R.-de L.-Bernadette.

*Modèle français.—Distinction.*—Archambault, M.-Louisa ; Archambault, M.-Phélonise ; L'Heureux, M.-Florida ; Benoit, M.-Louise ; Bousquet, E.-Rose-Alba ; Beaugard, M.-Emma-Sara ; Larivière, M.-Bl.-Rosilda ; Dumas, M.-Blanche-Eva ; Coiteux, M.-Alice Oliva ; Corriveau, M.-Alice-Adéisa ; Millet, M.-Berthe-Alice ; Davignon, M.-Paula ; Phénix, M.-Blanche ; Paquin, M.-A.-Délina ; Cormier, M.-Berthe ; Gendron, M.-Clémence-Alice ; Marion, M.-B.-Eveline ; Fortin-M.Jeanne ; Morin, Blandine ; Rousseau, M.-Annette ; Gauthier, M.-Rose-Alma ; Marier, M.-E.-Aurore ; Parent, M.-Antoinette ; Bernard, M.-Amélia ; Provencal, M.-Louise ; Grandpré, M.-Anna ; Rodier, M.-Anastasia ; Langevin, Aldéa ; Guilbert, B.-A.-Rosanna ; Messier, M.-Noémie ; Dandenault, M.-B.-Aimée ; Archambault, M.-Anne ; Bazinet, M.-E.-Anna ; Dion, M.-Léonore ; Désautels, Anne-Marie ; Desnoyers, Alice ; Ostiguy, Antoinette ; Plante, M.-Aimée ; Charbonneau, M.-Fleurina ; Jeannotte, M.-Catherine-Alice ; Racicot, M.-Louise.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Clément, M.-Rosa.

*Modèle français et Élémentaire anglais.—Distinction.*—Brouillette, M.-Odna.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Larivée, M.-Aline ; Bourgault, M.-Berthe ; Larue, M.-Alexina ; Beudet, M.-Alice ; Jetté, M.-Emilia ; Dubeau, Adélina ; Morin, M.-Louise.

*Modèle anglais et français.—Satisfaisant.*—Prévost, M.-Alexandrine.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Martel, M.-Zoé.

*Académique français.—Distinction.*—Larivière, M.-Ernestine.

## RIMOUSKI

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Anctil, M.-Cécile ; Pinault, Laure ; Dunand, Marie-Antoine, en religion Fr. Melchior.

*Modèle français.—Distinction.*—D'Anjou, M.-Eugénie ; Langlois, Ernestine ; Michaud, Joséphine ; Fortin, Catherine ; Lèvesque, Albertine ; Desjardins, M.-Annie.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Mouillard, Louis-Victor, en religion Fr. Stanislas.

*Modèle français et Élémentaire anglais.—Distinction.*—Couture, Léonie ; Chouinard, Rachel.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Côté, Rose-Anna ; Lavergne, Alice.

*Académique français.—Distinction.*—Pessède, J.-Bte, en religion Fr. Alexandre.

*Académique français et Élémentaire anglais.—Distinction.*—Beaumont, Michel, en religion Fr. Sosthène.

## STE-MARIE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Blais, Olivine ; Cliche, Alphonsine ; Dussault, M.-Anne.

*Modèle français.—Distinction.*—Faucher, M.-Anna ; Veilleux, M.-Anne ; Bernard, Agathe ; Audet, M.-Bl.-Eva ; Roy, Maria-Joséphine ; Poulin, Valérie ; Poulin, M.-Anne ; Gilbert, Alexandrine ; Marcoux, M.-Jessie.

## SHERBROOKE

*Modèle français.—Distinction.*—Richard, Sara ; Massicotte, J.-Donat ; Rheault, Lucienne.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Dohan, M.-Ellen-May.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Paquet, M.-Lse-Hilda.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Fournier, Clara ; Gagnon, M.-Anne-Rose ; Leclerc, Clara.

*Académique français.—Distinction.*—Martin, M.-Alma-Hélène.

## JOLIETTE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Langlais, Lucienne ; Champoux, M.-Cordélia-Angéline ; Mageau, M.-Ernestine ; Perreault, M.-Alida-Parmélie ; Perreault, M.-Clara.

*Modèle français.—Distinction.*—Crépeau, M.-Victoire ; Roy, M.-Rose ; St-Michel, Zéphirine ; Desjardins, M.-Ida-Louisia ; Archambault, M.-Almina-Dolor ; Blouin, M.-Rose-Julie ; Thibodeau, M.-Salomé-Marg. ; Clermont, Maria ; Lincourt, M.-Agnès ; Charland, Aldéa ; Janisse, Emélie ; Mireault, Marie-Louise ; Plante, Maria ; Bérard, M.-Cordélie ; Prud'homme, Marie-Ange ; Robert, Rose-Anna ; Gravel, Aldéa ; Laviolette, Marguerite ; Gendreau, Marie-Anne ; Arnauld, Bernadette ; Drainville, M.-Laure ; Thi-baudeau, Adrienne ; Leclerc, M.-Lena ; Provost, Hermandine ; Laferrière, M.-Bertha ; Marchand, M.-Alida.

*Modèle Anglais.—Distinction.*—McKenna, Rosa ; Monahan, Marguerite.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Denis, Irène.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Provost, Stéphanie ; Deslongchamps, Régina ; Couture, Alice ; Miller, Georgiana.

*Académique français.—Distinction.*—Mayer, Maria-Agnès ; Lanoix, M.-Bl.-Graziella ; Parent, M.-Emma-Florida ; Charland, Marg.-Léontine-Anna.

*Académique français et anglais.—Distinction.*—Comtois, M.-Lse-Albertha.

## VALLEYFIELD

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Dandurand, M.-Lse-Orpha ; Pinosmeault, Laurenza.

*Modèle français.—Distinction.*—Lapierre, Alice ; Gagné, Emma ; Hébert, Alice ; Bertrand, Maria ; Poirier, M.-Bl.-Lucia ; Beauchamp, M.-Eva ; Hébert, Bella ; Leduc, M.-Anne-Bénédictine ; Primeau, M.-Anna ; Brunette, M.-Anita-Herméline ; Lafond, M.-Anne-Elisa ; Montpetit, Albertine ; Perron, M.-Bernadette.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Flynn, Catherine-Edith.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.*—Bourdeau, Florida.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Cauthier, M.-Yolande.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Toupin, Fabiola ; Tremblay, Angéline.

## VICTORIAVILLE

*Modèle français.—Distinction.*—Béland, Corinne ; Bourbeau, Léocadie ; Roberge, Alice.

## FRASERVILLE

*Modèle français.—Distinction.*—Marchand, Bibiana ; Roy, M.-Cécile ; Dumont, Eva ; Levasseur, Lydia ; Morneau, Rose-Anna ; Michaud, Claire ; Bélanger, Régina.

## FARNHAM

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Choquette, M.-Rose-Antoinette ; Laniel, Jos.-Guillaume.

*Modèle français.—Distinction.*—Houle, M.-Bernadette ; Carreau, M.-Suzanne ; Bédard, M.-Rosalba-Ernestine ; Martel, Réséda ; Lefebvre, M.-Albertine ; Fillion, Joseph-Méridé ; Clément, Clémentine ; Brisson, Napoléon.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Croisetière, Cora-Eva ; Gobeil, Geor-gine ; Grégoire Mercédès ; Lefebvre, Marguerite ; Bonin, Rose ; Robert, M.-A.-Aurore-Zérilda.

*Modèle anglais et français.—Satisfaisant.*—Racine, Ennice-Winnifred.

## HULL

*Modèle français.—Distinction.*—Lefebvre, Alphonsine ; Labelle, Augustine ; Sauvant, Léa-Augustine ; Malette, Albertine ; Bédard, Régina ; Bessette, Imelda ; Leroux, Antoi-nette ; Philion, Marie ; Routhier, M.-Cora ; Bertrand, M.-Florentine-Laurence.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—McFaul, Mary-Ethel.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Gleason, Agnes-Cécilia ; McFaul, Agnes-Irene ; Gollin-ger, Flora-Ann ; Gorman, Mary-Bernadette ; Kelly, Matilda ; O'Donnell, Alice-Esther ; Farrell, Bertha-Margaret ; Mulvihill, Mary-Agnes-Eva ; McGoey, M.-Teresa-Ellen-Nora ; Palardy, Léa.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Clairoux, M.-Valéria-Delphine.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Lacoste, M.-Elvina ; Beaudry, Aurore ; Dupont, M.-Anne-Bl.-Jeanne ; Glandon, Zorilla ; Morin, Blanche-Eva ; Castonguay, M.-Lse-Anne ; Marcotte, M.-Lse-Phil.-Régina.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Kelly, Mary-Teresa ; McAndrews, Mary-Irene ; Brennan, Mary-Lila ; Falardeau, Ciara ; Dumoulin, Marie.

*Académie française.—Distinction.*—St-Laurent, M.-Rose-Alba ; Léger, M.-Elumina-Eglantine ; Demers, Rose-Amabilis-Georgiana.

*Académie française et anglais.—Distinction.*—Renaud, M.-Régina.

## CARLETON

*Modèle français.—Distinction.*—Fortin, M.-Julie.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Allard, Léontine ; Couillard, Victoria ; Cloutier, Amanda ; Flynn, Mathilde ; Cyr, M.-Béatrice ; Guité, M.-Flore ; Lebel, Yvonne.

## CHICOUTIMI

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Riverin, Lætitia.

*Modèle français.—Distinction.*—Aubin, M.-Malvina ; Monger, Anne-Marie.

## ST-FERDINAND

*Modèle français.—Distinction.*—Godbout, M.-Anne-Mercédès ; Bergeron, M.-Anne ; Doucet, M.-Eva-Alice ; Gosselin, M.-Alice ; Lamontagne, M.-Elise ; Rousseau, M.-Claudia.

*Modèle français et Élémentaire anglais.—Distinction.*—Thivierge, M.-Alph.-Irona.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Cloutier, M.-Angéline ; Daniels, M.-Lse-Joséphine.

## FORT-COULONGE

*Modèle anglais et français.—Satisfaisant.*—Bessette, Cécile.

## MONTEBELLO

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Lyrette, M.-Anna ; Laplante, Marie.

*Modèle français.—Distinction.*—Côté, Flora.

*Modèle français et Élémentaire anglais.—Distinction.*—De Montigny, M.-Geneviève ; Vanier, Marie-Louise.

## ROBERVAL

*Modèle français.—Distinction.*—Couture, M.-Anne ; Potvin, Berthe ; Dufour, Marie.

*Modèle anglais.—Distinction.*—McCarthy, Mary-Ann.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Savard, Ernestine.

## STE-ANNE-DES-MONTS

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Keable, Marie-Eva.

*Modèle français.—Distinction.*—Bouchard, M.-Léa.

## ST-JOVITE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Plouffe, Marie-Ida.

*Modèle français.—Distinction.*—Gauthier, M.-Lse-Régina ; Blondin, Marceline-Gertrude-

## PERCE

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction.*—Kennedy, Mary-Ann-Constance.

## BAIE-ST-PAUL

*Modèle français.—Distinction.*—Laberge, M.-Georgiana-Emérentia ; Laberge, M.-Julie-Aloysia ; Harvey, M.-Blanche ; Bergeron, Maria-Claudia-Régina ; Boudreault, M.-Corinne-

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1904-1905

(Suite)

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOS.-ALEX. CHABOT.

Mlles Kate Sirois, Percé ; Rachel Ahier, Barachois de Malbaie ; Christine Desjardins, Grande-Rivière ; Amanda Labbé, Anse-au-Griffon ; Rosée Dufresne, Rivière-au-Renard ; Gertrude Riffon, Cap des Rosiers ; M.-Laure Lepage, Rivière à la Martre ; Mme Vve J.-B. Dechène, Ste-Anne des Monts ; Mlles Julie Thibault, Anse Pleureuse ; Mary-M. Ahern, Grande Anse ; Denise Bernatchez, Chlorodyorme.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-A. CLÉROUX.

MM. J.-M. Robert, St-André-Avelin ; Antonio Morel, St-Casimir, Ripon ; Mlle M.-Antoinette Marier, St-Sixte ; Mme Z. Descôteaux, St-Casimir ; Mlles Dora Gauthier, Plaisance ; Maria Trudeau, N.-D.-de-Bonsecours ; Marie-Antoinette Laporte, St-Michel ; MÉRIZA Cholette, St-Philippe ; Marie-R.-M. Sigouin, St-Faustin ; Maria Thibaudeau, St-Jovite ; Eugénie Sabourin, Suffolk ; Marie-Anne Desjardins, St-Adolphe ; Philomène Béland, Ste-Valérie ; Marie-Délina Comtois, Ste-Véronique ; Béatrix Fournelle, Ascension ; Léonie Glandon, Thurso.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-M. COTÉ.

Mlles Brigitte Audet, Maria ; Flore Audet, St-Jules ; Blanche Leblanc, Hamilton ; Eugénie Soucy, Hamilton ; Rosanna Guité, Hamilton ; Agnès Nellis, Nouvelle ; Flore Poirier, St-Charles-de-Caplan ; Maggie Bourdages, St-Charles-de-Caplan ; Mélanie Johnson, St-Omer.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR M.-J. CUROT.

Mlles Amanda Levasseur, Ste-Agnès de Ditchfield ; Edith Dumas, St-Evariste ; Marie-Zélia Beaulé, St-Vital ; Nélide Audet, St-Herménégilde ; Amanda Lacroix, Winslow-Nord ; Rose-Anna Giroux, Barnston ; Léona Lapierre, St-Sébastien ; Albertine Guillemette, Emberton ; Florina Desrosiers, Clifton ; Camille Beaudoin, St-Evariste ; Marie-Alma Bélanger, Ditton ; Malvina Couture, Coaticook ; Rose-de-Lima Carrier, St-Honoré ; Eugénie Carleton, Winslow-Sud ; Yvonne Beaudry, Village d'Agnès ; Marie-Louise Pérusse, Ste-Louise-de-Westbury ; Dora Gervais, Clifton-Est ; Hercélie Rousseau, St-Benoît-Labre ; Zorilla Bureau, Compton (canton).

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-B. DEMERS.

MM. Louis-J.-O. Doré, St-Jean (ville) ; John-M. Manning, St-Jean (ville) ; Joséphat Beaulieu, St-Paul-de-l'Île-aux-Noix ; Mlles Poméla Lancôt, St-Rémi ; Albina Beauchemin, Ste-Anne-de-Sabrevois ; M. Pierre-Z. Nadon, St-Jean ; Mlle Elizabeth Lefebvre, St-Rémi ; MM. Joseph-A. Gagnon, St-Cyprien ; R. Filteau, St-Jean ; Mlles Florestine Dumouchel, Sherrington ; Nazalia Provost, Sherrington ; Marie-Lse St-Denis, St-Alexandre ; Clémentine Ménard, St-Edouard ; Clara Larocque, St-George-de-Henryville.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-Z. DUBEAU.

Mme Joseph Lebel, St-Roch-des-Aulnaies ; Mlles Merménie Boucher, Rivière-Ouelle ; Alice Linsay, St-André ; Joséphine Blanchet, Ste-Perpétue ; Eva Pelletier, St-Roch-des-Aulnaies ; Léonie Lemieux, L'Islet ; Honorine Desjardins, St-Pascal ;

Adeline Lauzier, Kamouraska ; Alexandrine Bérubé, St-Philippe-de-Néri ; Alice Dionne, St-Denis ; Mme Georges Ruest, St-Pacôme ; Mlles Emélie Pelletier, St-Bruno ; Joséphine Pelletier, St-Cyrille ; Amanda Lévesque, St-Pascal ; Clara Leclerc, St-Jean-Port-Joli ; Adèle Lévesque, St-Pacôme ; Alphonsine Morin, St-Aubert ; R.-A. Beaulieu, St-Germain.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR ADOLPHE FONTAINE.

M. Téléphore Ferland, St-Gabriel-de-Brandon ; Mlle Georgiana Chaput, St-Cuthbert ; Mme Eugénie Desfontains-Roy, St-Barthélemy ; Mlles Marie-Anne Gadoury, Ste-Elizabeth ; Edouardina Charbonneau, St-Cuthbert ; Joséphine Lavallée, Ste-Geneviève-de-Berthier ; Poméla Jeansonne, Grand-Rang-de-Ste-Mélanie ; Virginie Granger, St-Gabriel-de-Brandon ; Mathilde Champagne, Ste-Félix-de-Valois ; Antonia Garceau, St-Ambroise-de-Kildare ; Eva Rivest, St-Charles-de-Borromée ; Olivina Bacon, St-Cléophas ; Léda Maheu, St-Ambroise-de-Kildare ; Hermine McGown, St-Jean-de-Matha ; Herméline Geoffroy, Ste-Béatrix.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-E. GENEST-LABARRE.

Mlles Mathilde Beaubien, St-Camille ; Alma Beaubien, Ham-Sud ; Bathilde Royer, Wolfestown ; Marie-Philomène-Z. Hébert, Weedon ; Victoria Larose, Ham-Nord ; Adèle Mathieu, Ham-Sud ; Eulalie Jourdain, St-Frs-Xavier-de-Broughton ; Adéline Beaudoin, Ham-Nord ; Geneviève Royer, Wotton ; Albina Godbout, Duds-well, diss. ; Exilia Allen, Stoke ; Hermance Labrie, Brompton-Falls ; Mary Pinard, Ham-Nord ; Mary-Ann Goggin, Shipton ; Diana Brault, Wotton ; Hermance Gosselin, St-Adolphe-de-Marbleton ; Pamela Dionne, Melbourne-and-Brompton-Gore ; Flore Bellerose, Bromptonville.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-O. GOULET.

MM. Etienne Dostaler, St-Maurice ; J.-O.-C. Dostaler, Champlain (village) ; J.-V. Beaumier, St-Narcisse ; Philippe Turcotte, St-Théophile ; Mlles Lauréa Savard, Ste-Thècle ; Indiana Massicotte, St-Tite-Nord ; Emma Levasseur, Mont-Carmel ; Laura Pintal, Champlain (paroisse) ; Clara Vallée, Ste-Anne-de-la-Pérade (paroisse) ; Corinne Trottier, Ste-Geneviève ; Emilie Lacroix, St-Casimir ; Foedora Bordeleau, St-Sévérin ; Alice Marchand, St-Jean-des-Piles ; Sévérine Caron, St-Maurice ; M.-L. Turcotte, Batiscan ; Obéline Hardy, St-Timothée ; R.-Albina Langlois, St-Tite (paroisse) ; Méléna Frénette, Ste-Ubalde.

(A suivre.)

### Une aide aux Institutrices en retraite

A sa dernière réunion, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a recommandé à la bienveillante considération du gouvernement une requête signée par plusieurs anciennes institutrices demandant une aide sous forme d'une prime annuelle de . . . après vingt-cinq années d'enseignement.

Ainsi, si le gouvernement fait droit à cette requête, comme nous en avons l'espoir, après vingt-cinq ans de service régulier dans l'enseignement, toute institutrice en plus de sa pension de retraite, aurait droit à \$25,36, 40 ou 50 annuellement et ce jusqu'à la fin de ses jours.

La requête a été communiquée à M. le Surintendant par Mlle J. Dubeau, de St-Ambroise de Lorette.

---

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

---

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

---

#### Eléments de la doctrine chrétienne

---

#### Leçon XXe—Jésus meurt sur la croix.

---

Jésus demeura environ trois heures sur la croix. Les Juifs allaient et venaient en l'insultant ; les soldats riaient, buvaient, se moquaient de lui ; un voleur, qui était crucifié tout près, lui disait des injures. Tout à coup le soleil disparut, ce fut comme pendant la nuit ; beaucoup de Juifs eurent peur et s'enfuirent. Jésus dit ensuite : j'ai soif ! Un soldat lui offrit du vinaigre. Il en goûta, puis il s'écria : Tout est consommé !

C'était le Vendredi-Saint, à trois heures. Ils fermèrent ensuite la porte du tombeau avec une grosse pierre, et ils s'en allèrent. Il était six heures du soir.

Mais quand Jésus-Christ fut mort, où alla son âme ? Elle alla dans les limbes. Les limbes étaient un lieu où demeuraient les âmes des saints, qui étaient morts. Ces âmes n'étaient pas encore au Ciel. Le Ciel était fermé. Jésus-Christ descendit dans les limbes pour les consoler ; il leur dit qu'elles entreraient bientôt dans le paradis. Ces âmes adorèrent Jésus-Christ et le remercièrent.

Aussitôt les rochers se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent, et plusieurs corps de saints, qui étaient morts, ressuscitèrent.

Pour qui Jésus-Christ a-t-il souffert ? Pour nous. Il vous aime beaucoup : Il a souffert pour que vous puissiez entrer au ciel. Dites-lui donc de tout votre cœur : mon Seigneur Jésus-Christ, je vous remercie, je vous aime, je vous demande pardon.

---

## LANGUE FRANÇAISE

---

### COURS ELEMENTAIRE

---

#### Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

---

#### DICTÉES

#### I

#### LA SOURIS.

La souris est un petit quadrupède. C'est un animal rongeur. La souris a une queue longue et très effilée ; elle a le pelage gris, le ventre blanc, le museau pointu et l'œil très vif. Elle vit dans les champs, dans les maisons et s'établit même dans les meubles. Elle se nourrit de tout ce qu'elle trouve et plus volontiers de iard, de suif et de savon.

La souris est un animal nuisible. Le chat est son ennemi ; il la guette, la prend, et la mange.

EXPLICATIONS.—*Quadrupède*, animal qui a quatre pieds : Exemples ?—*Rongeur*, mammifère dont les dents incisives, au nombre de deux à chaque mâchoire, sont longues et fortes.—*Pelage*, la couleur principale du poil des animaux.

EXERCICES.—Notez de signes différents le sujet et le verbe et analysez-les oralement : *souris*, n. com. fém., 3e pers., sujet de *est* ; *est*, verbe être à la 3e pers. du sing. du présent de l'ind.—*elle trouve* : *elle*, pr. pers., 3e pers. fém. sing., sujet de *trouve* ; *trouve*, verbe trouver, 3e pers. du sing. du présent de l'ind. Le radical est *trouv*, les finales de ce temps sont : *e, es, e, ons, ez, ent* ; etc.—Mettre la dictée au pluriel. *Les souris sont de petits quadrupèdes. Ce sont des animaux rongeurs, etc.*

## II

## LA MÈRE.

Pendant que l'enfant sommeille, j'entends la mère qui chante. Ecoutez-la, elle dit : « Mon enfant, je ne crains pas la peine, car c'est pour toi que je travaille. Pour toi je travaillerai le jour : pour toi, je travaillerai la nuit. Un jour tu seras grand, alors tu seras beau et fort ; alors ta mère sera vieille ; et toi tu soutiendras ta mère. Dors, mon enfant, dors, pauvre petit. »—O le méchant enfant que celui qui n'aime pas sa mère ! Sa mère qui l'a soigné dans son berceau, qui l'a nourri, sa mère qui pour lui se fatigue et travaille !

EXPLICATIONS.—Le sujet se comprend à la simple lecture et se prête à des enseignements moraux que chacun saura faire découvrir aux enfants : *la mère travaille, elle se fatigue ; elle fait tout pour l'enfant. Que doit faire à son tour l'enfant pour sa mère ?* etc.

EXERCICES.—Faire trouver aux élèves les pronoms de chacune des trois personnes : je, me, moi ; nous—tu, te, toi ; vous,—il, ils ; elle, elles ; le, la, les, lui, se ; ce, que, celui.

Faire changer de nombre : nous ; je—vous ; tu—ils, elles ; il, elle—les, etc. ; puis, comme application, faire reprendre la dictée en changeant les pronoms de nombre. *Nous entendons des mères qui chantent. Ecoutez-les ; elles disent, etc.*

## III

## LE BIEN POUR LE MAL.

Tu m'as fait le mal, dit le méchant, je te rendrai le mal. Tu m'as frappé, je te frapperai.

Tu m'as fait du mal, dit celui qui est bon, je te le pardonne. Tu m'as frappé, je ne m'en souviens pas. Parce que tu es méchant, je ne veux pas l'être moi-même. Je ne veux pas te ressembler. Serais-je plus heureux parce que je t'aurais fait du mal ?

Celui qui fait le mal recueillera le mal, celui qui fait le bien recueillera le bien. Dieu se réserve le châtement.

*Explications et exercices.*

I.—S'assurer par des questions si les enfants ont compris le sens général de ce petit devoir et ensuite s'arrêter aux expressions qui pourraient ne pas être entendues par les élèves, comme *ressembler* (au point de vue moral), *être heureux, recueillir le mal, recueillir le bien, châtement*.

II.—Justifier l'orthographe des verbes.—Analyser oralement les noms, les adjectifs et les pronoms.

III.—Reprendre les exercices de conjugaison orale par propositions : *Tu as fait le mal ; j'ai fait le mal ; il a fait le mal ; etc.—Tu rendras le mal ; il rendra le mal ; nous rendrons le mal ; etc.*—Ensuite étudier la conjugaison écrite en se servant du tableau noir ou de l'ardoise et en faisant ressortir le radical et les terminaisons. Revoir les temps simples des verbes de la première conjugaison, et, comme application, exercer les élèves sur ceux qui se trouvent dans cette dictée : *frapper, pardonner, ressembler, réserver*.

---

**RECITATION**


---

PRIÈRE DE L'ENFANT.

La première pensée,  
 A toute heure, en tout lieu,  
 Doit vous être adressée,  
 Mon Dieu !  
 Mais nous savons qu'un père  
 Ne peut être sévère ;  
 S'il faut toucher le ciel par les plus petits doigts,  
 Il sait ouvrir l'oreille aux plus petites voix.  
 La première pensée,  
 A toute heure, en tout lieu,  
 Doit vous être adressée,  
 Mon Dieu !

GUSTAVE NADAUD.

QUESTIONNAIRE.—Que veut dire ici la première pensée ? (Celle qui nous vient avant toutes les autres, la première intention de toute chose).—Pour qui doit-elle être ?—De quel Père parle-t-on ici ?—Comment faut-il toucher le ciel par les plus petits doigts ?—Est-ce que les petits enfants ne doivent pas travailler ?—Et pour qui doivent-ils travailler ?

**ANALYSE**Distinguer les *noms*, les *adjectifs* et les *verbes* dans la poésie ci-dessus :

NOMS	ADJECTIFS	VERBES
Pensée. Heure. Lieu.	Première. Sévère.	Doit. Être adressée.
Dieu. Père. Ciel.	Petits.	Faut. Être (sévère)
Doigts. Oreille. Voix.	Petites.	Sait. Ouvrir.

---

**REDACTION**


---

**SUJET A TRAITER**

LE SEL ET LE SUCRE.

Comparer le sel et le sucre.—Montrer ce en quoi ils se ressemblent et ce en quoi ils diffèrent.

**SUJET TRAITÉ**

Le sel et le sucre sont blancs, ils fondent tous deux dans l'eau et plus vite dans l'eau chaude. Le sel a un goût âpre et piquant, le sucre une saveur douce. Tous deux se mêlent aux aliments, le sel en très petite quantité dans presque tous : il aide à les digérer. Le sucre se met dans le lait, le café, le thé ; il rend agréables les gâteaux, les crèmes, les entremets et les desserts ; il adoucit les fruits que l'on fait cuire, permet de les conserver en confitures, d'en faire des sirops.

Le sel est un minéral ; on le trouve tout à fait dans le sein de la terre, ou bien on le tire de l'eau de mer.

Le sucre est d'origine végétale ; on l'extrait de la canne à sucre, sorte de grand roseau de l'Inde et de l'Amérique du Sud, ou de la betterave dans nos climats. Mais

ce n'est qu'avec un long travail qu'on parvient à transformer le jus de ces plantes en beau sucre blanc.

Il y aussi le sucre d'érable, particulier à la province de Québec. Ce sucre est fabriqué avec l'eau de l'érable. Le sucre d'érable, qui est jaune clair, parfois brun, est excellent au goût.

---

COURS MOYEN

---

**Elocution, Orthographe et Grammaire**

---

DICTÉES

I

LE NOM DE DIEU

Notre vie est sous la protection du Maître suprême de l'univers, Dieu. Il serait donc bien mal de ne pas respecter le nom de celui de qui nous tenons tout ce que nous possédons. Votre vie, celle de vos parents, la mienne, sont entre ses mains. Sa puissance est si grande qu'un seul désir de sa majesté infinie pourrait nous faire rentrer dans le néant d'où sa bonté nous a tirés. Ne prononçons donc son nom qu'en tremblant, car celui que nous nommons a droit à tous nos respects et à notre obéissance passive.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.

*Maître suprême* : le maître qui est au-dessus de tous les maîtres, auquel tous obéissent.—*Univers* : l'ensemble de toutes les créatures animées ou inanimées, de tous les astres et de tout ce qui vit sur la terre ou dans le sol.—*Celui* : ici l'on met une grande lettre par respect pour l'Être divin que ce mot représente. Il arrive souvent que l'on met aussi une majuscule à des noms qui sont noms communs de leur nature (Votre Majesté, Votre Grandeur, Votre Eminence, etc...) Ce mot est un pronom démonstratif.—*Nous tenons* : c'est-à-dire qui nous a donné.—*Celle* : nature de ce mot... de quel mot tient-il la place ?—*La mienne* : mêmes questions.—*Un seul désir de sa majesté infinie*... : c'est ici une manière figurée de s'exprimer, car Dieu qui fait tout ce qu'il veut n'a pas de désirs comme les hommes.—*Infinie* : qui est immense, qui n'est bornée ou arrêtée par rien (emploi du préfixe de négation *in*).—*Rentrer* : différence entre *entrer* et *rentrer* : le second indique qu'après avoir été dans un lieu et en être sorti, on y revient encore.—*Néant* : ce qui n'est point, ce qui n'existe point.—*Ne prononçons donc son nom*... : Règle des verbes terminés à l'infinitif par *cer*.—*Obéissance passive* : c'est-à-dire celle par laquelle on fait ce qui est commandé sans demander aucune explication et sans réplique.

EXERCICES ÉCRITS.

Construire cinq phrases renfermant des pronoms personnels, cinq renfermant des pronoms possessifs et cinq renfermant des pronoms démonstratifs.

II

LE TRAVAIL REND HEUREUX.

Il y a quelques années, j'avais pour client un riche marchand qui me répétait tous les jours qu'il avait hâte de quitter les affaires et de vivre de ses rentes. Il finit par mettre à exécution ses projets, il liquida ses affaires et se retira avec une jolie fortune. Je le rencontrais de temps à autre et je le trouvais pensif, l'air ennuyé. Un jour je

lui demandai s'il était malade.—Oui, dit-il, je suis malade de n'avoir rien à faire, je meurs d'ennui... La vie sans le travail ne vaut rien.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—Quelques : remplacez par un équivalent *plusieurs*, un petit nombre d'...—*client* : personne qui a recours habituellement à une autre pour en recevoir quelque service en payant.—*vivre de ses ventes* : ne rien faire pour gagner sa vie lorsqu'on a une fortune dont l'intérêt suffit pour nous faire vivre.—*liquida* : vendit toutes ses marchandises au plus vite, sans renouveler son *stock* (mot anglais passé dans la langue française) un liquide coule et se perd vite ; liquider exprime bien, au figuré, l'écoulement de la marchandise.—*demandai* : quel temps ? passé défini ; mettez *nous* au lieu de *je* : nous lui demandâmes.—*meurs* : quel verbe ? mourir.—*Sans* : le contraire de *avec* ; comparez avec cent (100) ; *sens, sent* (verbe sentir) ; bon *sens, sens* commun ; etc.

Relevez les adjectifs déterminatifs ; puis les pronoms de la dictée.

## RECITATION

### L'ENFANT ET LE PETIT ÉCU

Possesseur d'un petit écu,  
 Un enfant se croyait le plus riche du monde.  
 Le voilà qui fait voir son trésor à la ronde,  
 En criant gaiement : « J'ai bien lu ! »  
 — A merveille, lui dit un sage ;  
 C'est le prix du savoir que vous avez reçu,  
 Du savoir tel qu'on peut le montrer à votre âge ;  
 Mais voulez-vous être heureux davantage ?  
 Aspirez, mon enfant, au prix de la vertu ;  
 Vous l'aurez, quand des biens vous saurez faire usage. »  
 L'enfant entendit ce langage ;  
 L'écu, d'après son cœur et sensible et bien né,  
 A rapporter le double est soudain destiné :  
 Avec le pauvre il le partage.

AUBERT,

I.—*Questions et explications*.—Un petit écu était autrefois une pièce d'argent de France qui valait trois livres. (La livre tournois valait vingt sous ; la livre paris, vingt-cinq sous.) Il y avait des écus de six livres et des écus de trois livres.—« J'ai bien lu ! » On le voit, le petit écu était la récompense accordée à ses succès en lecture : c'était déjà bien. *Mais un sage* (un homme prudent, modéré, réglé dans sa conduite).—*Aspirez au prix de la vertu* : cherchez à mériter un autre prix en faisant un usage charitable d'une partie de votre écu ; si vous en donniez une partie à un pauvre, vous feriez une bonne action et le sacrifice que vous vous imposeriez volontairement s'appellerait le la *vertu*, car pour partager avec un autre ce qui nous est cher, il faut de la force morale et des dispositions pour le bien.—Comment le petit écu a-t-il rapporté le double ? Il a d'abord procuré de la joie à l'enfant. En le partageant avec le pauvre, l'enfant n'a-t-il pas été heureux de nouveau ? Et le pauvre de son côté n'a-t-il pas été satisfait.

II.—*Reproduction orale libre*.—Un enfant ayant bien lu reçut pour récompense un écu de trois livres. Il était si heureux de le posséder qu'il se croyait fort riche. Il montrait son trésor à tout le monde. Un homme sage le félicita ; mais il lui fit comprendre qu'en partageant son petit écu avec un pauvre, il mériterait un prix de vertu. De cette manière, le petit écu rapporterait le double, car il ferait deux heureux, etc.

## REDACTION

## L'AVEUGLE ET LE JEUNE JOSEPH

*Préparation.*—L'instituteur lira ou exposera le récit, les élèves répéteront plusieurs fois s'il le faut, puis ils essayeront de le reproduire par écrit. Au besoin, ce dernier travail serait fait en commun au tableau noir, d'après le canevas suivant :

*Canevas.*—Un aveugle marchait sur la route.—Il n'avait personne pour le guider.— Il heurte un tas de pierres :—Il tombe et son bâton roule dans le fossé.—Le petit Joseph allait à l'école :—il accourt,—remet le bâton à l'aveugle et le reconduit au village.—L'aveugle remercie Joseph.—Quel devoir a rempli le jeune écolier ?

## DÉVELOPPEMENT

Par une fraîche journée de novembre, un malheureux aveugle marchait tristement sur la route. Il s'appuyait sur son bâton. Il n'avait personne pour le conduire, pas même un pauvre chien. Pour éviter les voitures, il suivait le bord du chemin. Son pied ayant heurté un tas de pierres, il tomba et son bâton roula dans le fossé. Il parvint à se relever, mais il resta immobile, n'osant faire un seul pas.

Le petit Joseph courait tout joyeux sur la route. Il sortait de la maison paternelle et se rendait à l'école. Ayant vu de loin ce qui se passait, Joseph se précipita au secours du vieillard. Il descendit dans le fossé et rapporta le bâton au vieil aveugle, qui lui dit : « Merci, mon enfant, Dieu vous récompensera de votre bon cœur. » Joseph prit l'aveugle par la main et le conduisit jusqu'au village où il se rendait. Il était heureux d'entrer en classe après avoir rempli un devoir de charité.

## Dictées supplémentaires

## I

## L'HOMME

L'homme n'est pas le fils du hasard, il est la créature de Dieu. Dieu en a fait le roi de la création. Il lui a donné une raison pour le connaître, un cœur pour l'aimer, une volonté pour se conformer à la sienne. Il a ouvert devant ses pas la voie qu'il doit suivre, il lui a enseigné la loi qu'il doit observer, il lui a promis un bonheur éternel pour prix de sa fidélité à le servir. En d'autres termes, il a fait de la fidélité au suprême bien la condition indéfectible de son suprême bonheur.

GODEFROID KURTH.

(*L'Église aux tournants de l'Histoire.*)

## II

## LA GASPÉSIE

Le sol de la Gaspésie, à l'instar de la Malbaie, n'a pas été bouleversé par d'affreux cataclysmes et des pics sourcilleux n'y percent pas les nues. C'est la nature au repos, souriante et belle, riche d'une luxuriante végétation.

## III

## LES VASES SACRÉS

Les vases sacrés par excellence, dans le culte chrétien, sont le calice, image de celui que Jésus distribua à ses apôtres, et où le prêtre, chaque jour, renouvelle la Cène eucharistique, et la patène, où l'on dépose le Pain sacré.

À côté de ces vases, nous avons actuellement le ciboire, pour conserver la Sainte Réserve, et l'ostensoir, pour l'exposer à la vue des fidèles. L'antiquité chrétienne, toutefois, n'a pas connu ces deux vases sacrés. Ce n'est qu'en ces temps modernes qu'on a exposé le Saint Sacrement ; et on le conservait de diverses manières.

Les formes mêmes du calice et de la patène ont varié suivant les âges.

(Le Noël) . . . .

#### ANALYSE

*Une épaisse couche de neige recouvrira bientôt nos montagnes et nos vallons.*

Dans cette phrase, une seule proposition.

Le verbe *recouvrira* a pour complément direct : *montagnes et vallons*.

*Nos*—adj. possessif, fém. plur., dét. *montagnes*. (Le second *nos* dét. *vallons*.—

*Et*—conj. lie les deux compléments directs : *montagnes, vallons*.

Le sujet de *recouvrira* est *couche*, qui a pour compl. dét. le mot *neige*.

*Une*—est adjectif indéfini et dét. *couche*.

*Épaisse*—Adj. qual., fém. sing., qualifie *couche*.

Le verbe *recouvrira* est un verbe transitif employé avec un complément direct. Ce verbe est donc *actif*, il a pour compl. dir. le mot *montagnes*. Ce verbe est de la 2<sup>e</sup> conjugaison ; il est à l'indicatif, futur simple : c'est un verbe irrégulier.

#### COURS SUPERIEUR

### Orthographe, Idées et Grammaire

#### DICTÉES

#### I

#### LA TAUPE

La taupe est un petit animal d'environ cinq ou six pouces de longueur, au corps *lourd*, allongé et *cylindrique* sans distinction apparente du cou ; son museau est long ; ses yeux sont très petits et plus ou moins cachés sous le *pelage* ; ses oreilles sont également peu visibles ; sa queue et ses jambes sont courtes ; ses pieds sont robustes, larges et armés d'ongles très forts, disposés pour *fouir* ; son pelage est épais et doux au toucher, ordinairement d'un gris de plomb foncé. Ces animaux sont assez communs dans notre province ; quoique leurs habitudes soient *nocturnes* on les rencontre cependant durant le jour. Leur nourriture consiste en insectes, larves, vers et limaçons, qu'ils recherchent en renuant la terre, en pratiquant des galeries dans toutes les directions. On remarque sur le *parcours* de ces galeries un nombre plus ou moins considérable de *monticules* formés de terre molle, qui *atteignent* ordinairement un diamètre de sept à dix pouces et une hauteur de trois à six pouces. Il est *probable*, comme le pensent quelques naturalistes, que la taupe, rencontrant là quelques colonies de vers ou de larves d'insectes, *remue* alors la terre en tous sens afin de se nourrir de ces animaux. Elle peut sans doute causer des dommages en coupant les petites racines qu'elle rencontre sur son passage, ou en brisant par les monticules la symétrie des plates-bandes ; mais le nombre considérable de vers et de larves nuisibles qu'elle détruit, *compense* amplement ces petits *méfais* involontaires.

C.-E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*lourd* : donnez le contraire : ce mot est pris au sens figuré ; le contraire serait *élégant, svelte, dégagé, etc.*—*cylindrique* : indiquez des objets de cette forme : *tuyau, colonne, etc.*—*pelage* : tout le poil d'un animal.—*fouir* : creuser. Mots de la même famille : *enfouir, enfouissement, fouisseur, etc.*—*nocturnes* : qui arrive pendant la nuit. Le contraire : *diurne*.—*parcours* : chemin suivi. Mots de la même famille : *cours, course, courir, cursive, curseur, précurseur, parcourir, en-courir, recourir, recours, etc.*—*monticules* : petits monts ; le suffixe ou terminaison *cule* indique une diminution : *pellicule, de pellis (peau) ; pellicule, de pes, pedis (pied) ; etc.*—*atteignent* : remarque sur les verbes irréguliers en *aindre* et en *eindre* ; faire conjuguer quelques temps simples.—*probable* : qui peut être considéré comme vrai, que l'on pourrait prouver.—*Il est probable* pour faire disparaître l'impersonnel : *on peut croire*, ou autre expression du même genre.—*remue* : verbe *remuer*. Donnez la 2<sup>e</sup> personne du pluriel au présent du conditionnel : vous *remueriez* (et non *remuriez*).—*compense* : balancer, rendre égale, équilibrer.—*amplement* : largement, grandement, etc.—*méfaits* (mauvais faits) le contraire : bienfaits, bonnes actions. On fait souvent la faute de dire *récompenser* pour *compenser* : le premier indique toujours une compensation agréable en retour de peine prise ou de travail ; le second indique indifféremment une chose agréable ou une chose désagréable.

—Relever tous les adjectifs qui sont attribués et ceux qui qualifient simplement.

—Après lecture, demander si la taupe est un animal nuisible ou un animal utile.—La taupe est utile car elle est insectivore et détruit des animaux nuisibles.

## ANALYSE

La taupe peut sans doute causer des dommages en coupant les petites racines qu'elle rencontre sur son passage ou en brisant par les monticules la symétrie des plates-bandes ; MAIS le nombre considérable de vers et de larves nuisibles qu'elle détruit, compense amplement ces petits méfaits involontaires.

Deux propositions principales coordonnées et unies par la conjonction *mais*.

Dans chacune des deux principales est intercalée une complétive déterminative d'un mot de la principale :

1<sup>o</sup> *Qu'elle rencontre sur son passage* : complétive déterminative du mot *racines*.

2<sup>o</sup> *Qu'elle détruit* : complétive déterminative de *vers* et de *larves*.

REMARQUES.—*en coupant...* ou *en brisant...* deux compléments circonstanciels de manière du verbe *causer*.

—*sans doute* : locution adverbiale qui modifie *peut*.

—*par les monticules* : complément indirect de *brisant*.

—*mais* : conjonction de coordination qui unit les deux principales.

La phrase ainsi étudiée n'offre plus de difficultés pour analyser chaque mot.

## II

## LA JEUNESSE

Le jeune âge est fait pour qu'on y prenne de bonnes habitudes qui puissent être utiles pendant le reste de la vie, et pour qu'on acquière ces connaissances grâce auxquelles nous pourrions remplir honorablement la carrière que nos aptitudes nous auront portés à choisir. C'est à cela qu'il convient de songer avant tout, et d'autant plus que le bonheur n'est point incompatible avec le bon emploi de la jeunesse. Bien au contraire, les jeunes gens dont la vie est un mélange d'occupations et de plaisirs simples ont en somme plus de jouissances que les jeunes gens les plus dissinés. C'est la vie simple, ce sont les occupations utiles qui font goûter les moindres délassements, tandis que les divertissements perpétuels ne sont autre chose qu'une broderie sur un fond d'ennui.

## EXERCICES

IDÉES.—Par l'emploi utile et sérieux de votre jeunesse, assurez-vous le bonheur, non seulement pour l'avenir, mais aussi pour le présent.—Retenir l'aphorisme final : *Les divertissements perpétuels ne sont qu'une broderie sur un fond d'ennui.*

VOCABULAIRE.—*Nos aptitudes.* Nos dispositions naturelles ou nos capacités acquises. Qu'entendez-vous par : être *apte*, être *inapte* à remplir une fonction ? Qu'est-ce qu'une réponse *inepte* ? une *ineptie* ?—*Les plus dissipés.* Ceux qui perdent, gaspillent, *dissipent* leur jeunesse dans les plaisirs et l'oisiveté.—*Qui font goûter les délassements.* *Goûter* a ici le sens de *apprécier, trouver du charme à.* Quel rapport entre ce verbe et le *sens du goût* ? Citez des mots de la même famille que *goût*. Remarquer la substitution de l'accent circonflexe à l's primitif, que l'on retrouve dans *déguster, gustation*, etc.

GRAMMAIRE.—*Qu'on acquière.* Analysez ce verbe. Cette forme est-elle régulière ? De quel temps primitif est dérivé le présent du subjonctif ? Conjuguez ce temps en entier et dites quelles sont les formes régulières qui s'y trouvent. Conjuguez le présent de l'indicatif, le futur simple et le conditionnel présent de ce même verbe.—*Il convient.* Temps primitifs de ce verbe ? Conjuguez-le au présent de l'indicatif, au futur simple, au présent du conditionnel et du subjonctif.

## Dictées supplémentaires

## I

## DE L'AMOUR DU PROCHAIN

Aimer son prochain, c'est lui souhaiter tout le bonheur possible et le lui procurer quand c'est en notre pouvoir.

C'est aussi l'aimer jusqu'à sacrifier notre vie pour la sienne.

Nous devons l'aimer parce que nous sommes tous frères, parce que chacun de nous a sa croix à porter et que nous devons tâcher d'alléger celle des autres. Si nous ne pouvons toujours aider notre frère de notre bourse, de notre crédit, nous pouvons toujours lui montrer notre affection, en ne lui faisant jamais tort, en ayant pour lui mille attentions qui lui révèlent notre amour.

Il y a aussi une bonne manière d'aimer son prochain, c'est de l'aider à se corriger de ses défauts en les lui indiquant doucement. Nous ne devons jamais oublier que la charité est une vertu particulièrement aimée de Dieu.

## II

## LE PATRIOTISME

Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie, c'est le dévouement au pays qui nous a vu naître : c'est un sentiment qui grandit ou s'éteint graduellement avec l'âge. Chez l'enfant, c'est l'amour du foyer domestique, témoin muet des premiers chagrins et des premières joies : car la patrie pour lui, c'est la famille, c'est le ruisseau qui coule en murmurant aux pieds de la colline, près du grand chêne qui a protégé ses jeunes années de son ombre tutélaire.

Chez l'homme, dans l'âme duquel le patriotisme a eu toute son expansion, ce sentiment embrasse tout le pays, toute la nation et se fortifiant dans les souvenirs du jeune âge, comme le tronc d'un arbre se fortifie dans la sève que fournit un sol riche, il devient une puissance, capable des plus grandes choses, des plus nobles actions. C'est alors que le patriotisme grandit l'homme et en fait un héros.

HONORÉ MERCIER.

## III

VOLTAIRE

Voltaire fut l'incarnation la plus complète de l'irréligion du dix-huitième siècle. A la corruption et à la frivolité française, il ajouta le fanatisme haineux qu'il était allé apprendre en Angleterre, à l'école des déistes de ce pays. Revenu de là, il fut le plus merveilleux ouvrier de destruction qui ait peut-être jamais paru. Esprit d'une souplesse et d'une vivacité sans pareilles, écrivain doué d'aptitudes universelles, maniant avec un art infernal l'arme empoisonnée du sarcasme et de l'ironie, il déploya, dans la guerre à mort qu'il avait déclarée au christianisme, toutes les ressources d'une organisation exceptionnellement trempée pour les luttes intellectuelles, et toute l'infatigable activité d'une haine satanique contre l'Église. Pendant presque un siècle, il mena la campagne avec un esprit de prosélytisme irréligieux dont l'acharnement déconcerte, et il fut, selon l'expression d'un grand poète moderne, le missionnaire du diable auprès des hommes de son temps.

GODEFROID KURTH.

*(L'Église aux tournants de l'Histoire.)*

## RECITATION

## I

## LA CHUTE DE FEUILLES

De la dépouille de nos bois,  
L'automne avait jonché la terre ;  
Le bocage était sans mystère,  
Le rossignol était sans voix.  
Triste et mourant à son aurore,  
Un jeune malade, à pas lents,  
Parcourait une fois encore  
Le bois cher à ses jeunes ans :  
« Bois que j'aime ! adieu... je succombe ;  
Votre deuil me prédit mon sort ;  
Et dans chaque feuille qui tombe  
Je vois un présage de mort.  
Fatal oracle d'Épidaure,  
Tu m'as dit : Les feuilles des bois  
À tes yeux jauniront encore.  
Mais c'est pour la dernière fois.  
L'éternel cyprès t'environne ;  
Plus pâle que la pâle automne,  
Tu t'inclines vers le tombeau.  
Ta jeunesse sera flétrie  
Avant l'herbe de la prairie,  
Avant les pampres du coteau !...  
Et je meurs !... De leur froide haleine  
M'ont touché les sombres autans :  
Et j'ai vu comme une ombre vaine  
S'évanouir mon beau printemps.  
Tombe, tombe, feuille éphémère !  
Voile aux yeux ce triste chemin ;  
Cache au désespoir de ma mère  
La place où je serai demain.

MILLEVOYE.—(Élégies.)

*Explications et questions*

*Milleroye*, poète (1780-1816), auteur de quelques petits poèmes et épitres, connu surtout par des élégies touchantes, dont *la Chute des feuilles* et *le Poète mourant* sont les principaux types.—*Élégie* : c'est un poème de peu d'étendue, dont le sujet est triste ou tendre ; la mélancolie en est le ton habituel. La poésie, dans ces sortes de compositions, ne doit jamais parler que le langage du cœur.—*Jonché la terre* : avait parsemé la terre de feuilles (de *juncus*, jonc). Avec *jonc*, on a fait *jonchet* : étudier ce mot, ainsi que *jonchère*.—*Présage* : augure, signe par lequel on juge de l'avenir. *Le corbeau sert pour le présage*.—Conjecture qu'on tire du présage.—*Fatal oracle d'Épidaure* : le poète suppose que le jeune malade avant consulté l'oracle d'Épidaure en a reçu une réponse qui lui annonçait sa mort prochaine.—*Épidaure* est une ville de la Grèce (Argolide), où l'on trouve encore quelques ruines du célèbre temple consacré à Esculape, qui y rendait des oracles.—*Esculape*, dieu de la médecine, fils d'Appollon, fut élevé par le centaure *Chiron*, excellent médecin lui-même, en même temps qu'astronome et musicien.—Un *centaure* est un être mythologique, moitié homme et moitié cheval.—*Cyprès* : arbre résineux, de forme pyramidale, à tronc élevé, dont les rameaux pressés contre la tige portent un feuillage d'un vert foncé. C'est l'arbre des tombeaux ; les anciens l'avaient consacré à Pluton. Au figuré, la mort, le deuil, la tristesse.—*La pâle automne*, ce nom est des deux genres, mais le masculin est généralement employé.—*Les pampres du coteau* : les tiges des vignes encore couvertes de feuilles.—*Les sombres autans* : en poésie, les vents violents ; au propre, les vents du midi.—*Ephémère* (du grec, *épi*, dans, et *héméra*, jour) : qui ne vit, qui ne dure qu'un jour ou que fort peu de temps.

## II

## LA FORÊT CANADIENNE

Elle semble un grand lac aux immobiles eaux,  
L'horizon bleu la borne, et nul ne sait son âge,  
Il y flotte parfois un vol lourd de nuages,  
Et la voile qui s'ouvre est l'aile des oiseaux.

Elle a des pins altiers : elle a d'humbles roseaux,  
Des rayons de lumière où le papillon nage,  
Des effluves grisants, des odeurs de carnage  
Et de fauves sentiers où blanchissent des os.

Quelquefois, au-dessus de ces noires ramures,  
Luisent des rochers blancs, admirables jalons  
Que laisse sur sa route un peuple de colons.

Forêt, quand tu te plains, frissonnes, ou murmures,  
Quand tu grondes, gémis ou chantes, l'œil humain  
Voit un clavier sublime où Dieu pose la main.

PAMPHILE LEMAY.

## REDACTION HISTORIQUE

*Sujet* : LE CANADA

SOMMAIRE.—I. Bornes—Superficie. II. Son découvreur—Berceau de la colonie—Nom donné autrefois aux possessions françaises de l'Amérique du Nord. Les grandes figures sous la Domination française : Champlain, Frontenac, Mgr de Laval, les Récollets, les Jésuites, de la Salle, Jolliet, Marquette, de la Vérendrye, d'Iberville, Dolard, Montcalm, Lévis.—III. Domination anglaise : luttes constitutionnelles, la presse, le rôle patriotique du clergé, invasion de 1775 et de 1812, les lettres, la colonisation, l'éducation, l'agriculture, la Confédération.—IV. Divisions politiques du Canada : neuf provinces, population, la capitale.—V. Forme du gouvernement, pouvoirs publics, attributions du Parlement et des Législatures.

## DÉVELOPPEMENT

I.—Le Canada, notre patrie, est un grand pays borné, au nord par l'océan Arctique et la baie de Baffin ; à l'est par le détroit de Belle-Ile, le golfe St-Laurent et l'océan Atlantique ; au sud par les Etats-Unis ; à l'ouest par l'océan Pacifique. Sa superficie est de 3,456,383 milles carrés, étendue presque aussi grande que celle de l'Europe.

II. Le Canada fut découvert, en 1534, par Jacques Cartier, navigateur de Saint-Malo. La première ville du pays, Québec, fut fondée en 1608, par Champlain, gentilhomme français et catholique. Toutes les possessions françaises dans l'Amérique septentrionale reçurent le nom de Nouvelle-France, et le conservèrent jusqu'à la cession à l'Angleterre en 1760. Champplain fut le véritable fondateur de notre pays, et plus tard, Frontenac en fut le sauveur (1690). Mgr de Laval le dota d'une organisation religieuse admirable et les missionnaires Récollets et Jésuites versèrent leur sang au service de l'Évangile. De célèbres explorateurs : de la Salle, Jolliet, Marquette, de la Vérendrye, révélèrent à leurs contemporains les immenses ressources du Canada. Sur les champs de bataille, que de braves s'immortalisèrent ! citons d'Iberville, à la Baie d'Hudson, Daulard, au Long-Sault, Montcalm, à Carillon et enfin de Lévis à Ste-Foy.

III. Sous la domination anglaise, nos pères, les premiers habitants, luttèrent de 1763 à 1842 pour la reconnaissance de leurs droits par la nouvelle mère-patrie. Les deux Papineau, Bédard, Panet, et plus tard LaFontaine et Morin, s'illustrèrent à la tribune. Dans la presse, Etienne Parent se fit le défenseur des Canadiens injustement traités par l'oligarchie anglaise. L'Église par ses représentants, Mgr Plessis, surtout, protège et défend au besoin notre jeune nationalité menacée. A partir de 1763, nos pères sont fidèles à l'Angleterre. A deux reprises : 1775, 1812-13, ils conservent le Canada à la métropole, en repoussant les Américains. Dans les lettres, Garneau, Ferland, Crémazie, Casgrain, Laverdière et bien d'autres brillent d'un vif éclat. De 1840 à 1867, les Canadiens français reculent les limites de la Colonisation en envahissant la forêt au nord et au sud du Saint-Laurent ; l'Éducation est répandue, l'Agriculture perfectionnée et les moyens de communications rendus faciles. En 1867, Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick jettent les bases de la Confédération.

IV. Ce pays est actuellement divisé en neuf provinces : Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, la Colombie-Anglaise, la Saskatchewan, l'Alberta, plus les Territoires du Yukon. Ces provinces et ces territoires sont unis en confédération ; ils renferment une population de 5,500,000 habitants. Ottawa est la capitale de la Confédération, et Québec, la capitale de la province de Québec. La population de cette province est de 1,600,000, presque entièrement canadienne-française et catholique.

V. Le gouvernement du Canada est fédéral constitutionnel ; il dirige et contrôle les intérêts généraux des provinces et des territoires confédérés, et comprend trois pouvoirs : un gouverneur-général nommé par la Couronne ; une chambre haute appelée Sénat ; et une chambre basse ou chambre d'Assemblée, appelée Chambre des Communes. Chaque province possède un gouvernement constitutionnel et règle à son gré toutes les affaires d'intérêt local. Les pouvoirs sont constitués par un lieutenant-gouverneur et une ou deux chambres : la Chambre d'Assemblée et le Conseil législatif.

## ENSEIGNEMENT SPECIAL

### ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

Lecture en classe—Morale—Dictée—Exercices oraux

#### L'INTEMPÉRANCE

L'intempérance souille l'âme et affaiblit l'intelligence. La plupart des ivrognes sont abrutis et ne se rappellent pas le lendemain ce qu'ils ont fait la veille : ils ont perdu la mémoire et la raison. Il n'y a guère de différence entre un homme ivre et un homme mort. Le corps de l'un est dans une bière, l'esprit de l'autre est dans son corps comme dans un cercueil. L'un est privé de sentiments parce qu'il n'a plus d'âme ; l'autre possède encore la sienne, mais elle est insensible. L'intempérance n'est pas seulement le vice qui porte à manger et à boire avec excès, ce qui s'appelle *gourmandise* et *ivresse* ou *ivrognerie*, mais c'est aussi le vice qui consiste à abuser de toutes choses : excès de plaisirs, excès de travail, excès dans ses paroles et ses discours, voilà de l'intempérance.

I.—*Explications et questions.*—L'intempérance souille l'âme : la couvre d'une souillure, d'une tache.—Décomposer le mot *rappeler* (de *re*, préfixe marquant répétition, retour en arrière, et de *appeler*.—L'intelligence : la faculté de comprendre.—*Mémoire* : faculté de retenir. Rapprocher et définir le mot *mémoire*, masculin.—*Raison* : faculté par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit : « *La raison est le partage de l'homme.* »—*Dans une bière* : dans un cercueil.—*abuser* : user mal (formé de *usus*, usage et *ab*, idée d'écartier, d'éloigner de l'usage auquel une chose est destinée.)

II.—*Analyse par l'élève.*—L'intempérance dégrade l'homme, nuit à sa santé et porte atteinte à ses facultés intellectuelles : elle affaiblit son intelligence, le prive de mémoire et lui enlève sa raison. Il tombe réellement au-dessous de la brute, et si son âme anime son corps, elle est privée de la plupart de ses facultés, particulièrement de toute sensibilité morale. Le mot *intempérance* ne s'applique pas seulement à la *gourmandise* et à l'*ivrognerie*, mais il s'emploie aussi pour désigner l'abus des plaisirs des sens en général.

Le mot *sobriété* est le terme propre pour désigner la tempérance dans le boire et le manger. Le mot *tempérance* est plus général et se dit de la vertu qui modère les passions et les désirs.

#### PROBLÈMES ANTI-ALCOOLIQUES

Un ouvrier a pris tous les jours pendant 12 ans, 2 petits verres à \$0.10 l'un. Combien aurait-il économisé pour sa famille, s'il n'avait pas fait cette dépense ? S'étant corrigé de cette habitude, combien a-t-il gagné au bout de 9 années de 365 jours ?

*Solution* :— $\$0.10 \times 2 \times 365 \times 12 = \$876$ , somme qu'il aurait économisée.

$\$0.10 \times 2 \times 365 \times 9 = \$657$ , ce qu'il a gagné.

Si au lieu de gaspiller cette somme de \$876 il l'avait économisée, quel intérêt annuel se serait-il assuré en la plaçant à  $5\frac{3}{4}\%$  ?

*Solution* :— $\$876 \times .05\frac{3}{4} = \$50.37$ .

## AGRICULTURE

*Lecture en classe*

SOUVENIRS D'UN PETIT JARDINIER

Je n'oublierai jamais de ma vie combien j'eus de peine à obtenir un tout petit coin de terre pour y mettre les fleurs que je sollicitais de l'amitié de mes camarades d'école. Je l'obtins cependant sous un pommier du jardin, où l'ombrage du feuillage me gênait fort. L'endroit était mauvais pour la culture ; pensa-t-on, tout ce qu'il fallait pour loger des fleurs.

Mes succès, on le pense bien, n'étaient pas brillants ; mais, si petits qu'ils fussent, ils me remplissaient de joie. Les charmantes fleurs que j'ai vues depuis n'ont jamais produit sur moi le genre d'émotion que je ressentais devant un œillet mignardise, un œillet de poète, une julienne blanche, un rosier pompon ou quelques pieds-d'alouette élevés par mes soins.

Je me souviens de mes débuts dans la culture des légumes. Même impatience, même impressions que dans la culture des fleurs.

J'entrais alors dans ma dixième année et j'étais pensionnaire à l'école primaire de Serigny, en compagnie de huit ou dix enfants des cultivateurs des environs. Les plus âgés en avaient un peu plus de douze.

Il y avait là, à l'exposition du levant, contre le vieux mur de notre dortoir, une large plate-bande divisée en autant de compartiments qu'il y avait de pensionnaires. Chacun de nous disposait ainsi d'un jardinet clos de pierres plates posées de champ, et chacun était libre d'y cultiver ce qui lui était agréable. Mais, en général, nous n'y semions que de la laitue afin de nous mettre au mieux avec notre vieux maître, M. Girod, père, qui aimait la salade et qui avait reçu de son fils la mission de nous surveiller en dehors de l'école et de nous diriger dans la culture de nos jardinets. Il nous procurait la graine et nous disait : Voyons, mettez-vous à la besogne je suis curieux d'apprendre quel est celui de vous autres qui arrivera le premier à faire les plus grosses salades.

Et c'était à qui ne négligerait rien pour arriver le premier.

Il ne me reste qu'un souvenir vague, presque effacé, du plaisir que me causaient les jeux de l'enfance ; le souvenir de mes joies de petit jardinier est, au contraire, aussi frais que s'il datait d'un jour ou deux.

J'en suis à me demander si la plupart des écoliers ne recevraient pas la même impression aussi vivement que je l'ai reçue, et si chaque famille, le pouvant, n'aurait pas intérêt à donner à ses enfants un coin de terre au jardin et à les encourager à le cultiver.

Quand vous le pourrez, ne donnez pas seulement le coin de terre à l'enfant ; donnez-lui ou laissez-lui prendre ce qu'il faut pour en tirer parti. Après cela, dans un endroit perdu dont vous ne faites rien, bâtissez-lui, en pierres, en briques, ou en planches, des cabanes pour élever des lapins, des cochons d'Inde, des poules de Bantan, une volière pour un ou deux couples de pigeons. Vous aurez ainsi une miniature de ferme. — A petit fermier, petit domaine, petites étables et petits animaux.

PIERRE JOIGNEAUX.

### PROBLÈMES AGRICOLES

Un enfant a surveillé avec succès 20 nids contenant, savoir : 5 nids de 4 oiseaux ; 7 nids de 5 oiseaux ; le reste de 6 oiseaux par nid. On estime que chacun de ces oiseaux détruira des insectes qui causeraient à l'agriculture un préjudice annuel de \$0.10. Quels seraient les avantages d'une semblable protection exercée par 18000 enfants.

$$\begin{array}{r} \text{Solution :—} 5 \times 4 = 20 \text{ oiseaux.} \\ \phantom{\text{Solution :—}} 7 \times 5 = 35 \phantom{\text{ "}} \\ 20 - 12 = 8 \times 6 = 48 \phantom{\text{ "}} \end{array}$$

En tout  $\quad 103 \quad \text{"}$

$\$0.10 \times 103 = \$10.30$ , valeur du travail d'un enfant.

$\$10.30 \times 18000 = \$185400$ . *Rép.*

Le hibou est un destructeur de hannetons. Si l'on suppose que pendant 27 jours, chaque année, il peut détruire chaque jour 24 de ces coléoptères, dont les  $\frac{2}{3}$  seraient des femelles, on demande de combien de vers blancs ont préservé leur paroisse, 3 enfants qui ont sauvé la vie à 8 hiboux chacun, sachant que le hanneton pond en moyenne 90 œufs ?

$24 \times \frac{2}{3} = 16$ , femelles tuées par jour.

$16 \times 27 = 432$ , " " dans 27 jours.

$432 \times 90 = 38880$ , le nombre d'œufs ou de vers blancs détruits.

$38880 \times 8 \times 3 = 933120$ . *Rép.*

40. Quelle somme retirera le fermier qui vend 18 ruches, à raison de  $\$0.16$  la livre, sachant que chaque ruche pèse brut 36 livres et que la tare est de  $7\frac{1}{4}$  livres ?

*Solution* :— $36 - 7\frac{1}{4} = 28\frac{3}{4}$  livres, poids net.

$28\frac{3}{4} \times 18 \times \$0.16 = \$82.80$ . *Rép.*

#### MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL

15. De 788 pêches, ôtez 322 pêches.  
*Réponse*.—88 moins 22, 66 ; 700 moins 300, 400, et 66, 466 pêches.
16. De 583 plumes, ôtez 483 plumes.  
*Réponse*.—500 moins 400, 100 plumes.
17. De 824 pommes, ôtez 224 pommes.  
*Réponse*.—800 moins 200, 600 pommes.
18. De 535 cahiers, ôtez 120 cahiers.  
*Réponse*.—35 moins 20, 15 ; 500 moins 100, 400, et 15, 415 pommes.
19. De 673 plumes, ôtez 340 plumes.  
*Réponse*.—73 moins 40, 33 ; 600 moins 300, 300, et 33, 333 plumes.
20. De 840 cahiers, ôtez 216 cahiers.  
*Réponse*.—40 moins 16, 24 ; 800 moins 200, 600, et 24, 624 cahiers.
21. De 495 pommes, ôtez 380 pommes.  
*Réponse*.—95 moins 80, 15 ; 400 moins 300, 100, et 15, 115 pommes.
22. De 625 cahiers, ôtez 442 cahiers.  
*Réponse*.—500 moins 442, 58 ; 625 moins 500, 125, et 58, 183 cahiers.
23. De 718 livres, ôtez 526 livres.  
*Réponse*.—600 moins 526, 74 ; 718 moins 600, 118, et 74, 192 livres.
- NOTE.—Employez le même procédé pour les exercices suivants :

24. De 936 pêches, ôtez 748 pêches. *Rép.* 188 pêches.  
 25. De 900 plumes, ôtez 839 plumes. *Rép.* 61 plumes.  
 26. De 810 cahiers, ôtez 643 cahiers. *Rép.* 167 cahiers.  
 27. De 703 pommes, ôtez 219 pommes. *Rép.* 484 pommes.  
 28. De 528 livres, ôtez 452 livres. *Rép.* 76 livres.  
 29. De 911 verges, ôtez 728 verges. *Rép.* 183 verges.  
 30. De \$707, ôtez \$613. *Rép.* \$94.  
 31. De \$936, ôtez \$882. *Rép.* \$54.

### PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

18. Un entrepreneur emploie 111 ouvriers dont le travail journalier lui rapporte \$464.40 ; 51 de ces ouvriers sont payés à raison de \$2.52 par jour, ; 42 à raison de \$1.62 ; et les autres reçoivent ensemble \$22.68. On demande le prix de la journée de ces derniers et le bénéfice de l'entrepreneur.

*Solution* :— $111 - (51 + 42) = 111 - 93 = 18$ , les ouvriers qui ont reçu ensemble \$22.68 ;

$\$22.68 \div 18 = \$1.26$ , somme payée à chacun d'eux par jour.

$\$2.52 \times 51 = \$128.52$  ;

$\$1.62 \times 42 = \$68.04$  ;

$\$128.52 + \$68.04 + \$22.68 = \$219.24$ , somme totale payée aux ouvriers.

$\$464.40 - \$219.24 = \$245.16$ .

19. Un cultivateur fait tondre 310 moutons et 96 agneaux. Les moutons ont donné en moyenne 9 livres de laine chacun, et les agneaux 9 onces seulement. Cette laine en suint vaut \$0.20 la livre. Quelle sera la valeur de toute cette laine après le lavage, si cette opération revient à \$0.01 la livre ?

*Solution* :—Les moutons ont produit  $9 \text{ livres} \times 310 = 2790$  livres de laine, et les agneaux ( $9 \text{ onces} \times 96$ )  $\div 16 = 54$  livres.

$2790 + 54 = 2844$  livres en tout.

Or 1 livre de laine vaut  $\$0.20 + \$0.01 = \$0.21$ .

Donc la valeur de cette laine sera de  $\$0.21 \times 2844 = \$597.24$ .

20. Un épicier a vendu au prix de \$0.56 la livre, 3360 livres de café qu'il avait payé à raison de \$12.60 les 28 livres. Quel est son bénéfice ?

*Solution* :— $\$12.60 \div 28 = \$0.45$ , le prix coûtant d'une livre ;

$\$0.56 - \$0.45 = \$0.11$ , le bénéfice sur une livre ;

$\$0.11 \times 3360 = \$369.60$ , le bénéfice sur 3360 livres.

21. Un fabricant de chapeaux en a vendu 8 douzaines à un marchand chapelier ; celui-ci a payé en billets, en donnant 12 billets de \$10, 8 billets de \$5 et 2 billets de \$4. Quel était le prix d'un chapeau ?

$$\begin{aligned} \text{Solution :—} & \$10 \times 12 = \$120 ; \\ & \$5 \times 8 = 40 ; \\ & \$4 \times 2 = 8 ; \end{aligned}$$

---


$$\text{Total} \quad \$168.$$

Les 8 douzaines de chapeaux ou  $8 \times 12 = 96$  chapeaux ont coûté \$168 ; donc 1 chapeau a coûté  $\$168 \div 96 = \$1.75$ .

22. Ce marchand chapelier dit qu'il vendra les chapeaux \$2.90 pièce. Combien gagnera-t-il sur son marché ?

*Solution* :— $\$2.90 - \$1.75 = \$1.15$ , le bénéfice sur un chapeau.

$\$1.15 \times 96 = \$110.40$ , le bénéfice total.

23. A la fin de l'année, un maître, en faisant le compte d'un ouvrier nourri chez lui, trouva qu'il avait dépensé \$237 et qu'il lui revenait \$195. Combien l'ouvrier gagnait-il par mois ?

*Solution* :—Il dépensa \$237 et il lui revient \$195 ; donc il gagne par année  $\$237 + \$195 = \$432$ .

Son gain par mois est de  $\$432 \div 12 = \$36$ .

24. Deux courriers doivent faire un même trajet de 36 milles. L'un est à pied et fait 4 milles à l'heure, et l'autre à cheval, fait 12 milles. Le premier part à 3 heures du matin. A quelle heure l'autre devra-t-il partir pour arriver en même temps à destination ?

*Solution* :—Le courrier qui est à pied fait le trajet en  $36 \div 4 = 9$  heures ; il arrive donc à 3 heures + 9 heures = 12 heures. Le second courrier fait le trajet en  $36 \div 12 = 3$ . Donc il doit partir à 12 heures — 3 heures = 9 heures.

### PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

18 Un ingénieur gagne \$96 par mois ; il dépense les  $\frac{3}{8}$  de son gain pour son entretien et en envoie les  $\frac{5}{12}$  à ses parents. On demande quelle somme il lui reste au bout de l'année ?

*Solution* :— $\frac{3}{8} + \frac{5}{12} = \frac{9}{24} + \frac{10}{24} = \frac{19}{24}$ , la part de son salaire qu'il dépense. Il lui reste donc  $\frac{24}{24} - \frac{19}{24} = \frac{5}{24}$  de son salaire, c'est-à-dire de  $\$96 \times 12 = \$1152$ .

$\frac{5}{24}$  de \$1152 = \$240. *Rép.*

19. Les  $\frac{2}{9}$  de la somme que j'ai payée pour un cheval, augmentés de \$35, font \$75. Combien ai-je payé pour le cheval ?

*Solution* :—Les  $\frac{2}{9}$  de la somme + \$35 = \$75.

Les  $\frac{2}{9}$  de la somme =  $\$75 - \$35 = \$40$ .

$\frac{1}{9}$  " " " =  $\frac{40}{2}$

$\frac{9}{9}$  " " " =  $40 \times \frac{9}{2} = \$180$ . *Rép.*

Un particulier qui a dépensé les  $\frac{3}{4}$  plus  $\frac{2}{5}$  plus  $\frac{1}{3}$  de son avoir primitif s'est endetté de \$188.50. Quel était son avoir ?

*Solution* :  $\frac{3}{4} + \frac{2}{5} + \frac{1}{3} = \frac{45}{60} + \frac{24}{60} + \frac{20}{60} = \frac{89}{60} = 1\frac{29}{60}$  ; il a donc dépensé tout son avoir et de plus une somme ne lui appartenant pas, = aux  $\frac{29}{60}$  de son avoir.

$$\frac{29}{60} = \$188.50$$

$$188.50$$

$$\frac{1}{60} = \frac{\quad}{29}$$

$$188.50 \times 60$$

$$\frac{60}{60} = \frac{\quad}{29} = \$390.$$

21. Les  $\frac{4}{9}$  d'une pièce de drap ont été vendus \$64.80 au prix de \$2.70 la verge. Quelles étaient : 1° la longueur ? 2° la valeur de la pièce entière ?

*Solution* : — \$64.80  $\div$  \$2.70 = 24 verges =  $\frac{4}{9}$  de la pièce de drap.

$$\frac{4}{9} = 24 \text{ verges ;}$$

$$\frac{1}{9} = \frac{24}{4} ;$$

$$\frac{9}{9} = 24 \times \frac{9}{4} = 54 \text{ verges.}$$

22. Une pièce de toile a coûté \$38.40. On en a vendu les  $\frac{7}{12}$  au prix coûtant et sur le reste on a perdu \$0.08 par verge ; sachant que la perte a été de \$3.20, on demande quelle était la longueur de la pièce entière et le prix coûtant d'une verge de cette toile ?

*Solution* : — Pour chaque \$0.08 dans \$3.20 il y a eu 1 verge vendue à perte.

$$\$3.20 \div \$0.08 = 40 \text{ verges vendues à perte.}$$

$\frac{12}{12}$  de la pièce —  $\frac{7}{12}$ , la partie vendue au prix coûtant, =  $\frac{5}{12}$ , la partie vendue à perte = 40 verges.

$$\frac{1}{12} = \frac{40}{5}$$

$$\frac{12}{12} = 40 \times \frac{12}{5} = 96 \text{ verges, longueur de la pièce.}$$

$$\$38.40 \div 96 = \$0.40, \text{ prix d'une verge de toile.}$$

Divisez 426 par  $\frac{3}{8}$  ; raisonnez l'opération.

*Solution* : — Changeons 426 en huitièmes en multipliant ce nombre par 8 :  $427 \times 8 = 3416$  huitièmes ; il suffit maintenant de trouver combien il y a de fois 3 huitièmes en 3416 huitièmes ;  $3416 \div 3 = 1138\frac{2}{3}$ . *Rép.*

*Autre solution* : —  $\frac{3}{8}$  c'est le huitième de 3 ; c'est 3 divisé par 8 ; c'est une quantité 8 fois plus petite que 3. Si je divise 427 par 3, je divise par une quantité 8 fois trop grande ; la réponse que je trouverais dans ce cas serait 8 fois trop petite ; donc il faudrait multiplier cette réponse par 8. Il est évident que diviser un nombre par  $\frac{3}{8}$  équivaut à diviser le nombre par 3, puis multiplier le quotient trouvé par 8, ou en d'autres termes diviser par  $\frac{3}{8}$  équivaut à multiplier par  $\frac{8}{3}$ .

24. Un marchand achète  $87\frac{5}{6}$  verges de velours à \$4.68 la verge ; il en paye les  $\frac{4}{7}$  en argent et le reste avec du drap valant \$2.50 la verge. Combien livre-t-il de verges de drap et quelle somme débourse-t-il ?

*Solution* : —  $\$4.68 \times 87\frac{5}{6} = \$411.06$ , coût de  $87\frac{5}{6}$  verges de velours.

$$\frac{4}{7} \text{ de } \$411.06 = \$234.89\frac{1}{7}, \text{ somme payée en argent.}$$

$\$411.06 - \$234.89\frac{1}{7} = \$176.16\frac{6}{7}$ , somme payée en drap.

$\$176.16\frac{6}{7} \div \$2.50 = 70.46\frac{26}{35}$  verges. ou presque  $70\frac{1}{2}$  verges, ou 70 verges, 1 pied, 4 pouces et presque 9 dixièmes de pouce.

25. Le prix de la doublure d'une étoffe est le  $\frac{1}{3}$  de celui de l'étoffe et 32 verges d'étoffe doublée valent  $\$76.80$ . Quels sont les prix d'une verge d'étoffe et d'une verge de doublure ?

*Solution* :—En supposant qu'on aurait payé  $\$3$  pour l'étoffe, on aurait donné  $\$1$  pour la doublure. Ainsi l'étoffe doublée aurait coûté  $\$3 + \$1 = \$4$ . Donc sur chaque somme de  $\$4$  contenue en  $\$76.80$ , il y avait  $\$1$ , ou  $\frac{1}{4}$  de la somme, pour la doublure et  $\$3$ , ou  $\frac{3}{4}$  de la somme pour l'étoffe.  $\$76.80 \div 4 = 19.20$  ; il y avait  $\$19.20$  pour la doublure et  $\$19.20 \times 3 = \$57.60$  pour l'étoffe.

$\$57.60 \div 32 = \$1.80$ , le prix d'une verge d'étoffe.

$\$19.20 \div 32 = \$0.60$ , le prix d'une verge de doublure.

26. Un ébéniste a travaillé 12 jours entiers à la confection d'un meuble. S'il le revend  $\$60$  combien aura-t-il gagné par jour, sachant que les matières premières représentent les  $\frac{2}{5}$  de ce prix ?

*Solution* :— $\frac{5}{5}$  le prix total, —  $\frac{2}{5}$ , le prix des matières premières =  $\frac{3}{5}$ , le prix de la main-d'œuvre.

$\frac{3}{5}$  de  $\$60 = \$36$  ;

$\$36 \div 12 = \$3$ , ce que l'ébéniste gagne par jour.

27. Un nombre moins le  $\frac{1}{3}$  de ses  $\frac{2}{5}$  égale  $35\frac{3}{4}$ . Quel est ce nombre ?

*Solution* :—Le  $\frac{1}{3}$  de ses  $\frac{2}{5} =$  ses  $\frac{2}{15}$ .

Le nombre — ses  $\frac{2}{15} = \frac{15}{15} - \frac{2}{15} = \frac{13}{15} = 35\frac{3}{4} = \frac{143}{4}$ .

$\frac{13}{15} = \frac{143}{4}$

$\frac{1}{15} = (\frac{143}{4}) \div 13$

$\frac{15}{15} = \frac{143}{4} \times \frac{15}{13} =$  en simplifiant à  $\frac{165}{4} = 41\frac{1}{4}$ .

### REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

12. Une ménagère qui achète ses provisions en détail dépense en moyenne  $\$0.84$  par jour. Si elle prenait ses provisions en gros, elle réaliserait au bout de l'année une économie de  $6\frac{1}{4}\%$ . Quelle serait cette économie ?

*Solution* :— $\$0.84 \times .06\frac{1}{4} = \$0.05\frac{1}{4}$  par jour.

$\$0.05\frac{1}{4} \times 365 = \$19.16\frac{1}{4}$ . *Rép.*

13. Quel est l'escompte à  $6\%$  d'un billet de  $\$4380$ , payable le 15 décembre et présenté au banquier le 16 août précédent.

*Solution* :—Du 16 août au 15 décembre, il y a 121 jours.

$(4380 \times .06 \times 121) \div 365 = \$87.12$ . *Rép.*

14. Un négociant achète 140 moutons pour  $\$1295$ . Pendant le trajet, il en perd 14 de maladie. S'il veut, en revendant son troupeau, réaliser un bénéfice de  $25\%$ , quel sera le prix de vente de chacun ?

Solution :— $\$1295 \times 1.25 = \$1618.75$ , le prix de vente des moutons qui lui restent.

$140 - 14 = 126$  moutons qui restent.

Les 126 moutons doivent être vendus pour  $\$1618.75$ .

$\$1618.75 \div 126 = \$12.85$ , prix de vente d'un mouton.

15. Vaut-il mieux acheter de la rente 3% au cours de 76, que de la rente 5% au cours de 104 ?

Solution :— $\$76$  donnent  $\$3$  de rente ;  $\$1$  donne  $\frac{3}{76}$  ou  $\$0.03^{18/19}$ .

$\$104$  donnent  $\$5$  de rente ;  $\$1$  donne  $\frac{5}{104}$  ou  $\$0.04^{21/26}$ .

Il est préférable d'acheter de la rente 5%, au cours 104.

16. Le 5% étant à  $\$97.50$ , quelle somme faut-il déboursier pour avoir  $\$745$  de rente ?

Solution :— $\$5$  proviennent de  $\$97.50$  ;  $\$1$  provient de  $\$97.50 \div 5$  et  $\$745$  proviennent de  $(\$97.50 \div 5) \times 745$  ou  $(\$97.50 \times 745) \div 5 = \$14527.50$ .

17. Un marchand a acheté 56 verges de drap à  $\$2.40$  la verge. Il en a vendu les  $\frac{5}{7}$  à  $12\frac{1}{2}\%$  de profit et le reste à  $8\frac{1}{3}\%$  de profit. Quel a été le gain total du marchand et son bénéfice pour cent ?

Solution :— $\$2.40 \times 56 = \$134.40$ , le coût total.

$\frac{5}{7}$  de 56 = 40 verges à  $\$2.40 + 12\frac{1}{2}\%$ .

$\$2.40 \times 40 = \$96$  ;  $\$96 + 12\frac{1}{2}\%$  de  $\$96 = \$96 + \$12 = \$108$ , le prix de vente des 40 verges.

$56 - 40 = 16$  verges à  $\$2.40 + 8\frac{1}{3}\%$ .

$\$2.40 \times 16 = \$38.40$ , le prix de vente des 16 verges ;  $\$38.40 + 8\frac{1}{3}\%$  de  $\$38.40 = \$38.40 + \$3.20 = \$41.60$ , le prix de vente des 16 verges.

$\$108 + \$41.60 = \$149.60$ , le total des ventes.

$\$149.60 - \$134.40 = \$15.20$ , le bénéfice total.

$\$15.20 \div \$134.40 = 11\frac{13}{42}\%$ , le taux du bénéfice.

18. Quinze ouvriers travaillant 8 heures par jour ont mis 25 jours pour creuser 1250 verges de fossé. Combien faudrait-il de jours à 20 ouvriers travaillant 10 heures par jour pour creuser dans les mêmes conditions 2000 verges de fossé ?

Solution :—

ouv.	heures	jours	verges
15	8	25	1250
20	10	?	2000

25	15	8	2000
----	----	---	------

20	10	1250
----	----	------

= 24 jours. Rép.

$20 \times 10 \times 1250$

19. Un propriétaire possède des propriétés qui lui rapportent  $\$12000$ . Son revenu est diminué de 20% par les taxes et les dépenses d'entretien. Ce propriétaire dépense les  $\frac{3}{8}$  de ce qui lui reste et place les  $\frac{5}{8}$  restants au taux

de  $4\frac{3}{4}\%$ . On demande le revenu annuel que lui procure le dernier placement ?

*Solution* :— $\$12000 \times .20 = \$2.400$ , somme payée pour les taxes, etc.  
 $\$12000 - \$2400 = \$9600$ , ce qui lui reste.

$\frac{5}{8}$  de  $\$9600 = \$6000$ , somme placée à  $4\frac{3}{4}\%$ .

$\$6000 \times .0475 = \$285$ . *Rép.*

20. Une personne place les  $\frac{3}{5}$  de son capital à  $4\frac{1}{2}\%$  et le reste à  $6\%$ . Si la différence entre les revenus des deux placements est de  $\$72$ , quel est le capital total et quels sont les deux placements ?

*Solution* :— $4\frac{1}{2}\%$  des  $\frac{3}{5}$  du capital =  $\frac{3}{5}$  de  $4\frac{1}{2}\%$  du capital =  $\frac{3}{5}$  de  $9\frac{1}{2}\%$  =  $2\frac{7}{10}\%$  =  $2\frac{7}{10}\%$  du capital total.

$6\%$  des  $\frac{2}{5}$  du capital =  $\frac{2}{5}$  de  $6\%$  du capital total =  $1\frac{2}{5}\%$  du capital total =  $2.4\%$  du capital total.

$2.7\% - 2.4\% = .3\% = .003$  du capital total.

Ainsi la différence entre les intérêts des deux placements est de  $.3\%$  ou  $.003$  du capital total.

$\$72 \div .003 = 24000$ , le capital total.

$\frac{3}{5}$  de  $\$24000 = \$14400$  ;

$\frac{2}{5}$  de  $\$24000 = \$9600$ .

*Preuve* :  $\$14400$  à  $4\frac{1}{2}\%$  =  $\$648$ .

$9600$  à  $6\%$  =  $\$576$ .

Différence \$72.

21. Un cultivateur vend, à raison de  $\$35$  l'arpent, un champ de 240 verges de long sur 150 verges de large et place l'argent qu'il en reçoit à  $4\frac{3}{4}\%$ . Quel revenu se fait-il ?

*Solution* :— $240 \times 150 = 36000$  verges, surface du champ.

$36000 \div 3600 = 10$  arpents.

$35 \times 10 = \$350$ , ce que la vente rapporte.

$350 \times .0475 = \$16.625$ . *Rép.*

## ALGÈBRE

67. Trouvez la valeur de  $x$  dans l'équation suivante :

$$\frac{2x - 1}{3} + \frac{2x + 1}{4} = 2$$

Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par 12, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$8x - 4 + 6x + 3 = 24$$

Transposant et réduisant les termes semblables, on a :

$$14x = 24 + 4 - 3 = 25$$

d'où  $x = 25/14 = 1\frac{1}{14}$

68. Trouvez la valeur de  $x$  dans l'équation suivante :

$$\frac{x-1}{x+1} = \frac{3}{4}$$

Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par  $4x+4$ , le plus petit multiple des dénominateurs, on a :

$$4x-4 = 3x+3$$

Transposant et réduisant les termes semblables, on a :

$$4x-3x = 3+4 = x = 7.$$

69. Une marchande d'oranges vend à une première personne la moitié de ce qu'elle a d'oranges, plus la moitié d'une orange ; à une deuxième personne elle vend la moitié de ce qui lui reste, plus la moitié d'une orange ; à une troisième, et ainsi de suite jusqu'à une septième vente. Après cette septième vente, il ne lui reste plus rien. On demande combien la marchande avait d'oranges ?

*Solution* : Soit  $x$  le nombre d'oranges.

Après la 1 <sup>ère</sup> vente	il lui restait	$x/2 - 1/2$
" " 2 <sup>ème</sup>	" " " "	$x/4 - 1/4 - 1/2$
" " 3 <sup>ème</sup>	" " " "	$x/8 - 1/8 - 1/4 - 1/2$
" " 4 <sup>ème</sup>	" " " "	$x/16 - 1/16 - 1/8 - 1/4 - 1/2$
" " 5 <sup>ème</sup>	" " " "	$x/32 - 1/32 - 1/16 - 1/8 - 1/4 - 1/2$
" " 6 <sup>ème</sup>	" " " "	$x/64 - 1/64 - 1/32 - 1/16 - 1/8 - 1/4$
1/2 " " 7 <sup>ème</sup>	" " " "	$x/128 - 1/128 - 1/64 - 1/32 - 1/16 - 1/8 - 1/4$

Mais après la 7<sup>ème</sup> vente il ne lui restait rien ; donc le dernier reste égale zéro.

$$\frac{x}{128} - \frac{1}{128} - \frac{1}{64} - \frac{1}{32} - \frac{1}{16} - \frac{1}{8} - \frac{1}{4} - \frac{1}{2} = 0$$

Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par 128, on a :

$$x - 1 - 2 - 4 - 8 - 16 - 32 - 64 = 0$$

Transposant et réduisant, on a :

$$x = 127. \text{ Rép. } 127 \text{ oranges.}$$

70. Trouvez deux nombres impairs consécutifs tels que la différence de leurs carrés soit de 144.

Soient :  $2x+1$  et  $2x+3$  les deux nombres impairs consécutifs.

$$\text{Le carré de } 2x+3 = 4x^2 + 12x + 9;$$

$$\text{" " " } 2x+1 = 4x^2 + 4x + 1;$$

La différence entre ces deux carrés = 144 :

$$\text{C'est-à-dire que } 4x^2 + 12x + 9 - 4x^2 - 4x - 1 = 144.$$

Transposant et réduisant, on a :

$$8x = 144 - 9 + 1 = 136;$$

$$x = 136/8 = 17$$

$$2x+1 = (17 \times 2) + 1 = 34 + 1 = 35. \text{ Rép.}$$

$$2x+3 = (17 \times 2) + 3 = 34 + 3 = 37. \text{ Rép.}$$

#### PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire, à chaque problème, la figure sur le tableau, c'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

4. Quelles sont la hauteur et la surface d'un prisme rectangulaire de 120 verges cubes, ayant 5 verges de long sur 4 verges de large ?

*Solution* : Le vol. du p. rect. =  $h \times l \times l$ .

Soit  $x$  la hauteur.

Nous avons maintenant l'équation :

$$l \times l \times x = 120 \text{ verges ou}$$

$$5 \times 4 \times x = 120 \text{ "}$$

$$20x = 120 \quad "$$

$$x = 120 \quad "$$

$$\frac{\quad}{20} = 6, \text{ la hauteur.}$$

Le périmètre de la base  $5 + 4 + 5 + 4 = 18$  verges.

$$18 \times 6 = 108 \text{ verges, la surface latérale ;}$$

$$4 \times 5 \times 2 = 40 \text{ " " " des deux bases ;}$$

$$108 + 40 = 148, \text{ la surface totale.}$$

5. Quels sont la surface et le volume d'un cylindre de 8 pouces de hauteur et de 5 pouces de rayon ?

*Solution* :  $3.1416 \times 5 \times 2 = 31.416$ , le périmètre de la base.

$$31.416 \times 8 = 251.328, \text{ la surface latérale ;}$$

$$(3.1416 \times 5) \div 2 = 78.54, \text{ la surface d'une base ;}$$

$$78.54 \times 2 = 157.08, \text{ la surface des deux bases ;}$$

$$251.328 + 157.08 = 408.408, \text{ la surface totale.}$$

$$78.54 \times 8 = 628.32, \text{ le volume du cylindre.}$$

6. Quels sont la surface et le volume d'une sphère ayant 5 pouces de diamètre ?

$$5^2 \times 3.1416 = 78.54, \text{ la surface.}$$

$$5^3 \times .5236 = 65.45, \text{ le volume.}$$

Quels sont le diamètre et le volume d'une sphère ayant 314.16 pouces de surface ?

$$\textit{Solution} : 314.16 \div 3.1416 = 100, \text{ le carré du diamètre.}$$

$$\text{La racine carrée de } 100 = 10, \text{ le diamètre.}$$

$$(314.16 \times 10) \div 6 = 523.6, \text{ le volume.}$$

## LANGUE ANGLAISE

### *English Dictation and Composition*

#### AN IMPORTANT DISTINCTION

A case was brought before Lord Loughborough, the famous Lord High Chancellor, regarding the sanity of a young man who was heir to a large estate. Lord Loughborough began to question him. « How many legs has a sheep ? » « Does your lordship mean, replied the youth, « a live sheep or a dead one ? » « Is it not the same thing ? » said the Chancellor. No, my Lord, » was the reply. « there is much difference : a live sheep has four legs, a dead one but two ; there are only two legs of mutton, the others are shoulders. »

OUTLINE.—1. A case of suspected lunacy brought before Lord Loughborough.

2. His question. The reply.

3. The distinction.

(Taken from Meiklejohn's « Fables, Anecdotes and Stories for teaching composition. »)

## Notes

Les *Réponses* aux Questions posées par le Bureau central en juin 1906 sont en vente chez W. Bussières, Ecole normale Laval, Québec.

La distribution de la deuxième édition de « Mon premier Livre » est en partie terminée. S'adresser au Surintendant de l'Instruction publique ou au Secrétaire de la Province et non au directeur de *L'Enseignement Primaire*.

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Le drapeau canadien-français

Faute d'espace, la publication des notes qui suivent a été retardée jusqu'à ce jour :

A l'occasion de la visite pastorale de Nos Seigneurs les évêques, de la Fête-Dieu et de la Saint-Jean-Baptiste, le drapeau canadien-français, enrichi du Sacré-Cœur, a littéralement conquis la province de Québec. Il faisait bon, aux jours de ces grandes fêtes de la religion et de la patrie, voir la capitale, le bon vieux Québec, tout pavoisé de beaux drapeaux azurés, rappelant par leurs lvs les jours glorieux de Carillon, par la croix blanche la victoire de Lévis, et par le Sacré Cœur orné de feuilles d'érables que de nos jours, comme autrefois, ces deux idées : *religion et patrie*, sont inséparablement unies dans le cœur des Canadiens français. Entr'autres édifices, le drapeau flottait sur l'Évêché, l'Hôtel-de-ville, la Basilique, le Presbytère, l'École normale, etc.

\*

\*\*

Dans le *Canada français* du 22 juin dernier, Madame Boissonnault a publié une jolie pièce de vers intitulée : *Le Drapeau*. Nous citons les deux dernières strophes du morceau :

Ah ! de tous les drapeaux fleurissant l'univers  
Seul, le nôtre, mon fils, sait, par ses tons divers,  
Sa grandeur, son tissu fait de laine ou de soie,  
Irradier nos cœurs d'espérance et de joie.

C'est que dans ses couleurs, arc-en-ciel radieux,  
Flotte comme un rayon l'ombre de nos aïeux !  
C'est qu'il a conservé, malgré la concurrence,  
L'azur aux fleurs de lis que lui légua la France !

A Sherbrooke, à Roberval, à Sainte-Anne de la Pocatière et aux Trois-Rivières, grand triomphe aussi pour le drapeau national. Dans la cité de Lavolette, l'étendard du Sacré Cœur a été particulièrement honoré à l'Hôtel-de-ville et à l'Évêché à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste et du congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

A propos du drapeau national, *L'Union des Cantons de l'Est* disait, le 5 octobre dernier :

« Il n'est pas nécessaire d'avoir demeuré bien longtemps à la campagne pour s'apercevoir que le drapeau du Sacré-Cœur a beaucoup de partisans et point d'ennemi. C'est le drapeau que nous voyons le plus souvent maintenant dans nos fêtes patriotiques. »

Il semble bien prouvé que le peuple canadien-français désire posséder son drapeau particulier ; que ce petit peuple ne veut plus vivre d'emprunt et qu'il est content du choix du drapeau qui lui a été soumis. Donc, inutile de discuter et de nous diviser : le temps des débats est terminé : imitons le peuple et la grande majorité de NN. SS, les évêques, arborons le drapeau du Sacré Cœur ! En agissant ainsi, nous mettrons en pratique ces belles paroles de feu Mgr Bourget :

« Le patriotisme religieux est l'amour tendre fort et désintéressé que la religion seule peut inspirer pour la patrie. Ceux qui sont animés de ce patriotisme ont pour principe que leur âme est à Dieu et leur corps au pays. Ils vivent donc de la même vie en ne vivant que pour la Religion et la Patrie. Voilà pourquoi ils sont en même temps bons chrétiens et bons citoyens. »

### Souvenez-vous des morts

A l'heure où l'Orient commence à se voiler, où tous les bruits s'éteignent, je suivais lentement, le long des blés jaunissants, le sentier solitaire.

L'abeille avait regagné sa ruche ; l'oiseau, son gîte nocturne ; les feuilles immobiles dormaient sur leur tige ; un silence triste et doux enveloppait la terre assoupie.

Une seule voix, la voix lointaine de la cloche du hameau ondulait dans l'air calme. Elle disait : « Souvenez-vous des morts ! » et, comme fasciné par mes rêves, il me semblait que la voix des morts, faible et vague se mêlait à cette voix aérienne.

Revenez-vous visiter ces lieux où s'accomplit votre rapide voyage, y chercher les souvenirs de douleurs et de joies qui ont passé si vite ? Comme la fumée qui s'échappe de nos toits et se dissipe soudain ainsi vous vous êtes évanouis.

Vos tombes verdissent là-bas sous le vieil if du cimetière. Quand les souffles humides du couchant murmurent entre les hautes herbes, on dirait des esprits qui gémissent. Epoux de la mort, est-ce vous qui tressaillez sur votre couche ?

Maintenant vous êtes en paix : plus de soucis, plus de larmes, maintenant luisent pour vous des astres plus beaux : un soleil plus radieux inonde de ses splendeurs des campagnes, des mers éthérées et des horizons infinis.

Oh ! parlez-moi des mystères de ce monde, que mes désirs pressentent, au sein duquel, mon âme fatiguée des ombres de la terre, aspire à se plonger. Parlez-moi de celui qui l'a fait, et le remplit de lui-même, et qui seul peut remplir le vide immense qu'il a creusé en moi.

Frères, après une attente consolée par la foi, votre heure est venue. La mienne aussi viendra, et d'autres, à leur tour, la journée de labeur finie regagnant leurs demeures, prêteront l'oreille à la voix qui dit : « Souvenez-vous des morts ! »

LAMENNAIS.

## Histoire du Canada

### Principaux faits politiques et religieux

1534 à 1906

#### Première époque

1534.—Jacques Cartier découvre l'île d'Anticosti et la Baie des Chaleurs.

1535.—Second voyage de Jacques Cartier, il remonte le fleuve jusqu'à Montréal (Hochelaga), et hiverne sur les bords de la rivière St-Charles à Québec (Stadacora), avec des compagnons au nombre de 110.

1541.—De Roberval (De La Roque), V. Roi de la Nouvelle-France.

1541.—Troisième voyage de Jacques Cartier ; il passe l'hiver au Cap Rouge.

1545.—Mort de Jacques Cartier, en France.

1598.—De La Roche (Marquis), Lieutenant-général du Canada, débarque avec des colons dans l'île de Sable.

### Au Lac St-Jean

Chaque semaine quelques-uns de nos vôtres vont prendre des terres au Lac St-Jean. Grâce aux facilités offertes par la Cie du chemin de fer Québec & Lac St-Jean, les colons arrivent sans encombre dans cette fertile région du Lac St-Jean. Restons chez nous ! Emparons-nous du sol ! voilà les patriotiques devises que nous devons mettre en pratique.

---

**CHRONIQUE SCOLAIRE**

---

Le Rév. M. Dusablon, inspecteur ecclésiastique des écoles congréganistes du diocèse des Trois-Rivières, a communiqué au *Triluvien* des notes intéressantes sur l'organisation scolaire du district confiés à ses soins.

Le diocèse des Trois-Rivières possède, en dehors des écoles catholiques municipales, dirigées par des laïques, 11 écoles de Frères avec 50 professeurs religieux ou laïques : 2166 élèves fréquentent les classes des Frères : moyenne de 43 élèves par professeur ; 26 écoles de Sœurs avec un personnel de 153 religieuses et 7 institutrices laïques : 4473 enfants : moyenne de 27 élèves par institutrice.

Partout, dit M. Dusablon, on s'efforce de mettre en usage les meilleures méthodes d'enseignement, et on travaille à outiller convenablement les enfants pour l'avenir. On donne une attention toute spéciale à l'Histoire du Canada et à la Géographie pratique, en tenant compte de l'âge des enfants et de leurs dispositions pour l'étude.

---

Le *Paris-Canada* du 1er octobre dernier, reproduit la note suivante du *Nouvel-iste* d'Amiens :

« M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec, vient de présider, avec l'évêque du diocèse des Trois-Rivières, un congrès pédagogique auquel il avait convié toutes les institutrices de la région, chargées là-bas de l'éducation des garçons comme de celle des filles.

« Ce nombreux personnel avait reçu l'hospitalité dans un antique monastère d'Ursulines, qui est lui-même un foyer d'éducation chrétienne. Et le gouvernement payait les frais du congrès. Dans l'admirable discours par lequel le surintendant en fit l'ouverture, on trouve le fidèle et très intéressant écho des nobles sentiments et des principes solides qui faisaient la force et la gloire de la vieille race française, et qui se sont conservés au Canada. C'est une belle leçon pour nous que cet accord de l'Eglise, du gouvernement et de la famille pour élever dans l'amour de Dieu et de la patrie et dans le souvenir de la France les jeunes générations de cet heureux pays. »

---

La note suivante a été publiée dans quelques journaux quotidiens :

La formation d'une société sous le nom « La Maison de Retraite pour Institutrices », dans le but 1°. de faire une maison de refuge pour les institutrices et les veuves ; 2°. de faire la charité, soigner les malades à domicile et assister les mourants ; 3°. de protéger les orphelins de cultivateurs et leur procurer une éducation convenable ; 4°. de pratiquer l'agriculture dans toutes ses phases ; 5°. de promouvoir les intérêts matériels et sociaux de ses membres, a été autorisée par arrêté en conseil en date du 1er octobre 1906. »

Le siège principal de la société est à Beaumont, comté de Bellechasse.

---

L'ouverture des cours de pédagogie à l'Ecole normale de Rimouski a eu lieu le 13 septembre. Cinquante élèves suivent ces cours : c'est un chiffre considérable pour la première année. On dit beaucoup de bien du local de la nouvelle institution. Huit Dames Ursulines de Québec sont désormais fixées à Rimouski.

---

Le 14 octobre dernier, à Chicoutimi, S. G. Mgr Labrègue a béni la pierre angulaire de l'Ecole Normale dont sera bientôt dotée la reine du Saguenay. La cérémonie fut très imposante.

### Appel aux âmes pieuses en faveur de la diffusion de la Sainte Figure de Jésus

Éditée à Rome par la « Fraternité Sacerdotale » pour répondre aux désirs de Notre Saint Père le Pape Pie X

La gravure de la Sainte Figure de Jésus, offerte aujourd'hui à la contemplation des âmes pieuses, a été éditée à Rome par la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale*, (1) après avoir été préalablement soumise à l'approbation de Sa Sainteté Pie X.

C'est la reproduction exacte de la figure la plus authentique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celle que ce divin Sauveur a imprimée sur le Suaire qui l'enveloppait dans le tombeau et qui est vénéré à Turin.

La pieuse artiste qui en est l'auteur, une Carmélite de France, a étudié avec un soin minutieux, pendant plus de six mois, le Saint Suaire de Turin, dont elle possédait une photographie exacte. Elle s'est appliquée, à l'aide d'une loupe, à rendre tous les traits de la physionomie du Sauveur et les moindres détails de cette adorable Figure, dont la seule vue attendrit et émeut profondément.

Notre Saint Père le Pape, en la voyant pour la première fois, l'a baisée à plusieurs reprises et, *la croyant capable de produire de grands fruits dans les âmes qui s'en serviraient pour méditer sur la Passion*, il a voulu y attacher de précieuses indulgences. Quelque temps après, convaincu de plus en plus du bien que cette Sainte Figure est appelée à faire, Sa Sainteté l'approuvait officiellement, et encourageait la DIFFUSION DANS LE MONDE ENTIER et exprimait SON DÉSIR DE LA VOIR VÉNÉRÉE DANS TOUTES LES FAMILLES CHRÉTIENNES.

Pour arriver à cette fin si désirable, le Pape la recommande à l'ÉPISCOPAT et au CLERGÉ de tous les pays ; puis, POUR ENGAGER LES AMES PIEUSES ET ZÉLÉES À S'EN FAIRE LES APOTRES, il bénit tout particulièrement ceux qui s'en font les propagateurs.

C'est pour répondre à ces désirs du Vicaire de Jésus-Christ que nous faisons un appel confiant à toutes les âmes de bonne volonté pour nous aider dans cette belle et pieuse propagande.

Le titre de *Zélateur* donne droit à cette Bénédiction spéciale du Souverain Pontife, en même temps qu'à la participation d'un certain nombre de messes chaque mois.

Pour être *Zélateur*, il suffit de se faire inscrire et de s'engager à répandre le plus possible cette Sainte Figure, selon sa situation et ses moyens. Le jour de sa nomination, le *Zélateur* reçoit une *image-diplôme* signée par le T. R. Père Supérieur Général de la *Fraternité Sacerdotale*, et son nom est inscrit dans un registre destiné à être communiqué au Saint Père.

En même temps que le *Zélateur* travaille à faire connaître et aimer Jésus sous les traits adorables de sa divine Figure, il apporte un précieux concours à une *Œuvre Sacerdotale* chère au Cœur de Jésus et que le Pape a particulièrement prise sous sa protection. Ce sont là de puissants motifs d'exciter le zèle des âmes pieuses, en même temps que l'assurance d'être agréable au Cœur Sacré de Jésus et à celui de sa divine Mère.

Nous espérons donc fermement voir se multiplier le nombre des *Zélateurs* de la Sainte Figure de Jésus et, à cet effet, nous prions ceux qui liront ces pages, de vouloir bien s'inscrire comme *Zélateur* et de nous envoyer les noms et adresses des personnes susceptibles de partager leur apostolat.

N. B.—Envoyer ses nom et prénoms au R. Père Eugène Prévost, Institut des Sourdes-Muettes, 595 rue Saint-Denis, Montréal.

L'image de la *Sainte Figure de Jésus* est une magnifique héliogravure reproduite par un des meilleurs artistes de Rome. LE MODÈLE EN A ÉTÉ DÉPOSÉ suivant la loi, en Europe, aux États-Unis et au Canada ; toute reproduction en est donc formellement interdite.

Elle se vend en divers formats :

(1) Rome, 12 Via San Martino al Macao.

## PRIX

Grand format	18 x 24	\$1.50 ;	franco, \$1.58.
Moyen "	5½ x 8	0.25 ;	" 0.27.
Petit "	3 x 5	0.10 ;	" 0.11.

N. B.—Les gravures sont expédiées sur réception du montant en *mandat-poste* ou en *chèque* payable au pair à Québec ou à Montréal.

Les deux dépôts principaux sont à MONTRÉAL, à l'*Institution des Sourdes-Muettes*, 595, *rue Saint-Denis* ; et à QUÉBEC, chez les *Sœurs de la Charité*, 2, *rue St-Olivier*.

Il y a aussi des dépôts secondaires, destinés spécialement à la vente sur place, dans les villes suivantes : Trois-Rivières, au *Précieux-Sang* ; St-Hyacinthe, chez les *Sœurs Grises* ; Nicolet, au *Précieux-Sang* ; Sherbrooke, à l'*Evêché* ; Rimouski, chez les *Sœurs Grises* ; Chicoutimi, à l'*Hôtel-Dieu*.

A Montréal, on peut se procurer tout encadrées les gravures du grand et du moyen format.

## XVe Congrès International des Américanistes

### Les dialectes français dans le parler franco-canadien

#### SOMMAIRE

Ce qu'on entend par « dialectes français » : que c'est les dialectes et patois d'oïl ; —et par « franco-canadien » : que c'est le parler rural du Canada français.

De quelques jugements portés sur le langage des Canadiens français.  
Le franco-canadien n'est ni le français classique, ni un patois homogène, ni un français corrompu, mais un parler régional uniforme qui caractérise des formes patoises diverses incorporées au français populaire commun du nord de la France.

I. D'où viennent au franco-canadien les particularités patoises qui le caractérisent ?

II. Comment s'est établie au Canada français l'unité linguistique ?

#### I

Le grand nombre des émigrants qui peuplèrent la Nouvelle-France étaient des patoisants du domaine d'oïl ; car on parlait le patois dans les provinces de France, au XVIIe siècle.

Les dialectes français furent importés ici ; ils y furent parlés.

Traces qu'ils ont laissées dans le franco-canadien : le lexique—la phonétique—la morphologie.

C'est à quoi le franco-canadien doit les particularités qui le caractérisent.

#### II

Uniformité du franco-canadien (vocabulaire—phonétique—morphologie—syntaxe), avec pour fonds le français populaire, réalisée dès la fin du XVIIe siècle.

Comment s'est opérée cette évolution ; circonstances qui ont favorisé l'extension du français et la conservation de certaines formes dialectales ; et comment les Normands, premiers arrivés et plus nombreux, exercèrent sur le parler une influence considérable.

Et c'est comment le franco-canadien est uniforme, sans être homogène.

### REVUE MENSUELLE

Dans la semaine du 8 au 13 octobre, les premiers ministres de toutes les provinces de la Confédération se sont réunis en conférence, à Ottawa, pour discuter l'importante question du réajustement des subsides fédéraux. La conférence choisit pour président l'honorable M. L. Gouin, premier ministre de la province de Québec. On sait que c'est le premier ministre de notre province qui avait surtout contribué à la réunion des premiers ministres, dans la capitale du Canada. M. Gouin a dirigé les travaux de la conférence avec beaucoup de tact et d'énergie. Aussi ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Le premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, a déclaré qu'à la prochaine session du parlement fédéral une résolution priant le gouvernement impérial d'amender l'Acte constitutionnel de 1867, sera adoptée.

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord sera amendé :

1° Etablissant pour base du calcul du subside de 80¢ par tête, la population de chaque province constatée à chaque recensement décennal.

2° Augmentant aussi proportionnellement à la population la subvention fixe destinée à couvrir les frais du gouvernement et de législation.

Ces deux augmentations fourniront à la province de Québec, une somme de \$600,000 par année en sus des subsides actuels.

Nul doute que le gouvernement de Québec fera bénéficier largement l'Instruction publique de la prospérité qui lui sourit déjà.

Au cours de la belle lettre que les cardinaux, archevêques et évêques de France ont adressée récemment à Sa Sainteté Pie X, nous lisons la phase qui suit :

Tous vos évêques sont étroitement unis autour du Souverain-Pontife, au milieu des douloureuses épreuves du temps présent, n'ayant avec lui, qu'un cœur et qu'une âme pour aimer l'Église et la France.

Au cours d'octobre dernier, une grève a eu lieu à Buckingham, comté d'Ottawa, aux scieries McLaren. On a fait intervenir la police de Montréal. Deux grévistes ont été tués et un des officiers de police est mort à la suite de blessures reçues lors de la rencontre entre les grévistes et la force publique. Si les patrons et les ouvriers observaient respectivement les lois de la charité chrétienne, de semblables malheurs seraient évités.

La Chambre de commerce de Montréal et celle de Québec ont demandé avec instance à l'Université Laval de créer une école de Hautes Études commerciales. Cette nouvelle institution serait affiliée à l'Université Laval, mais aurait une constitution distincte qui lui permettrait de régir ses biens. On considère la fondation de cette Ecole de commerce comme certaine.

Le gouvernement de la catholique Espagne menace la paix religieuse au pays du Cid en proposant des lois radicalement mauvaises relativement au mariage et aux associations religieuses. Encore un pays que la Franc-Maçonnerie est en train de bouleverser.

Au cours du dix-neuvième siècle, l'Église catholique a fait de nombreuses conquêtes en pays protestants. De récentes statistiques donnent les renseignements qui suivent :

De 1800 à 1900, le nombre des catholiques d'Angleterre est monté de 120,000 à 2,000,000 ; en Allemagne, de 6,000,000 à 13,000,000 ; en Hollande, de 350,000 à 1,500,000 ; en Suisse, de 550,000 à 1,200,000 ; en Russie (sans la Pologne), de 2,300,000 à 7,000,000, etc.

Il ne faut pas oublier, non plus, qu'aux États-Unis, les catholiques sont au nombre de 12,000,000.

Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, a cru devoir relever l'erreur fondamentale du livre de M. Siegfried, livre dont nous avons parlé dans la livraison de septembre et contre lequel nous avons mis nos lecteurs en garde.

S'adressant aux fidèles d'Upton, réunis pour célébrer le cinquantenaire de la fondation de leur paroisse, Sa Grandeur leur disait :

« Chacun de vos curés est venu ici à son heure et a fructueusement accompli sa tâche. Tous vous ont été bienfaisants. Tous ont contribué à vous affermir dans les voies de la vertu et de la justice. C'est par là qu'ils ont concouru à votre prospérité... car « la justice élève les peuples... »

« Notre pays, continuait le distingué prélat, ne fait pas exception à la règle formulée dans cette maxime divine. Et un écrivain qui n'est pas de nos amis, vient de reconnaître en un livre, d'ailleurs perfide ou tout au moins entaché d'esprit sectaire, que grâce à l'influence de l'Eglise, les Canadiens français sont « sérieux, moraux, travailleurs, et que leurs vertus familiales font l'admiration de tous » ; il confesse que l'Eglise catholique fut pour les Canadiens « non seulement le représentant de leur foi mais encore le défenseur attiré de leur race ».

« Faut-il conclure de là, comme le fait cet auteur à l'encontre de toute logique, que les conceptions de l'Eglise sont démodées, ou que l'Eglise, dans son culte pour les formes du passé, s'oppose au libre essor du peuple canadien-français ? Non ; tout ce creux vocabulaire maçonnique ne dit rien à des esprits honnêtes. Nous concluons, nous, qu'il faut être reconnaissant envers l'Eglise, qu'il faut l'aimer, qu'il faut s'attacher à elle, puisqu'elle possède le moyen de produire de si belles vertus et d'accomplir de si fortes choses ».

## ANGLICISMES

### ANGLICISMES

### EQUIVALENTS FRANÇAIS

<i>Applicant</i> .....	<i>Pétitionnaire, aspirant, candidat.</i>
Il y a plusieurs <i>applicants</i> à cette charge.	Il y a plusieurs <i>candidats</i> à cette charge.
Les <i>applicants</i> devront savoir parler anglais et français .....	Les <i>candidats</i> devront savoir parler l'anglais et le français.
<i>Application</i> .....	<i>Demande d'emploi, démarche, sollicitation, requête.</i>
Faire <i>application par écrit</i> .....	<i>Solliciter, demander un emploi par écrit, solliciter une place par lettre.</i>
Des <i>applications</i> seront reçues pour la position de secrétaire .....	Nous recevons les <i>demandes</i> écrites des <i>candidats</i> à la position de secrétaire.
J'ai une <i>application</i> à faire .....	J'ai une <i>requête</i> à faire.
Je ne sais à qui faire <i>application</i> pour avoir cette place .....	Je ne sais à qui <i>m'adresser</i> pour solliciter cette place, cette position.
<i>Appointment</i> ( <i>Appointment</i> ) .....	<i>Rendez-vous ; nomination ; convenance, gré.</i>
(Fr : salaire annuel attaché à un emploi ; il ne s'emploie qu'au pluriel).	
J'ai un <i>appointment</i> pour midi .....	J'ai un <i>rendez-vous</i> à midi.
J'ai reçu mon <i>appointment</i> au poste d'inspecteur .....	J'ai reçu ma <i>nomination</i> au poste d'inspecteur.
Attendre les <i>appointements</i> de quelqu'un.	Attendre le <i>gré, la commodité</i> de quelqu'un.
<i>Appointer</i> (to appoint) .....	<i>Nommer ; donner un rendez-vous.</i>
<i>Appointer</i> un secrétaire .....	<i>Nommer un secrétaire.</i>
Je l'ai <i>appointé</i> ici pour deux heures ..	Je lui ai donné <i>rendez-vous</i> ici à deux heures.
<i>Auditer</i> (to audit) .....	<i>Vérifier, apurer</i> (des comptes).
J'ai fait <i>auditer</i> mes livres, mes comptes.	J'ai fait <i>vérifier</i> mes livres, mes comptes.

(Reproduit du BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS).

### Correspondance

Une institutrice écrit : « Suivant le conseil de mon inspecteur d'écoles, j'apprends aux petits élèves à donner aux voyelles leur véritable valeur en les prononçant et non pas à leur donner d'abord le nom du dictionnaire. *Exemple* : a et non â, e (comme dans *pape*) et non é, è (comme dans *père*), etc. Eh bien ! on me critique ouvertement. Dois-je continuer le procédé ? »

RÉPONSE :—Le procédé de nouvelle épellation, que l'on nomme aussi phonique, est excellent, à la condition que l'on sache s'en servir. Pour nous, nous le préférons à l'ancienne épellation. Continuez donc et laissez dire.

Il est de notre devoir de mettre les écoles catholiques de langue anglaise en garde contre un ouvrage autorisé dans les écoles publiques d'Ontario et du Manitoba. Nous voulons parler du *High School Geography*. Cet ouvrage a été même dénoncé par un évêque anglican, l'évêque de Hamilton, parce qu'il contient des théories diamétralement opposées aux Saintes Ecritures et à la doctrine chrétienne. » (Voir *Le Manitoba*, août 1905.)

### Le cinquantenaire de l'École normale Laval

Convoqués en assemblée générale, plusieurs anciens élèves de l'École normale Laval se sont réunis, jeudi le 24 octobre, afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour célébrer dignement le cinquantenaire de leur Alma mater.

Différents comités ont été formés. Dans le numéro de décembre nous publions un compte-rendu détaillé des travaux de ces comités.

### Librairie classique

La Cie J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec, est certainement au premier rang quant au grand choix de fournitures et matériel d'école. Elle a surtout la spécialité d'éditer les nouveaux livres; elle est réputée un des plus grands établissements de ce genre au Canada. Tous les membres du corps enseignant sont assurés de toujours trouver à cet établissement ce dont ils ont besoin. Il est accordé aux collèges, couvents et municipalités, qui achètent en assez bonne quantité, des prix *spéciaux*. Les Secrétaires pourront se procurer, là aussi, toutes les formules légales dont ils ont besoin. La Cie J.-A. Langlais & Fils nous informe qu'elle mettra en vente, pour l'ouverture des classes du mois de septembre, *Le journal d'appel par J.-N. Miller*, refait selon le nouveau programme du Conseil de l'Instruction publique; procurez-vous ce journal, c'est le seul approuvé.

*Connaissances usuelles, par le Prof. N. Tremblay*. Ce livre est attendu avec anxiété : le 1er volume paraîtra pour l'ouverture des classes, faites vos commandes à bonne heure.

*Méthode de Comptabilité agricole et domestique, par O.-E. Dallaire*, le conférencier agricole de la province de Québec. Cette matière est recommandée dans le nouveau programme de l'Instruction publique.

La maison Langlais a ajouté à ses nombreuses spécialités, *les bancs d'écoles*. Ses prix sont très modérés. Consultez leur liste de prix avant de faire vos achats.

Servez-vous des cahiers de calligraphie canadienne dans vos écoles. Méthode approuvée depuis de nombreuses années.

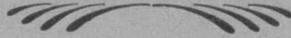
### ORGANISATION ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA

Un supplément traitant de *l'Organisation Ecclésiastique du Canada* a été ajouté au manuel : ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec. N. B.—Le supplément se vend avec le manuel sans frais additionnels.



## PROVINCE DE QUEBEC

# Colonisation ! Agriculture !



La province de Québec est avant tout un pays agricole, un pays de colonisation, et la nature, on peut le dire, s'est complue à lui prodiguer à pleines mains ses faveurs, car elle est partout grandiose : forêts, montagnes, lacs, rivières, chutes magnifiques, forces hydrauliques, îles, pâturages riches, animaux sauvages en grande variété, etc.

**Le sol de notre pays** et particulièrement celui des grands centres de colonisation qu'il nous reste à ouvrir et à peupler, est de qualité supérieure et éminemment propre à toute espèce de culture.

**Nos forêts**, qui s'étendent à perte de vue dans toutes les directions, et qui renferment des essences très précieuses, sont depuis nombre d'années l'objet d'une constante et active exploitation. Presque partout où il se portera, le colon est lui-même assuré de trouver sur son lot, une quantité suffisante de bois de charpente et de menuiserie pour les besoins de la terre.

**Nos rivières et nos lacs** voient accourir, de leur côté, de tous les points de l'Amérique, des centaines de sportmen qui trouvent à la fois plaisir et santé à pêcher le saumon, la "ouananiche", la truite, le brochet, etc.

Quant à nos ressources minérales, leur exploitation, laissée longtemps en suspens par suite de l'absence de capitaux suffisants et de renseignements assez précis, ne saurait tarder à devenir un autre facteur important de notre richesse nationale. Aujourd'hui, en effet qu'on en apprécie mieux la valeur, un réveil s'est produit de ce côté et chaque jour pour ainsi dire voit surgir de nouveaux syndicats s'organisant pour fouiller les entrailles du sol et en extraire des substances minérales de premier ordre.

Pour compléter cet aperçu à vol d'oiseau, ajoutons que de nombreuses voies ferrées desservent déjà des régions fort importantes au point de vue de la colonisation et de l'exploitation des mines et des bois.—(Extrait du *Guide du Colon*, 1903.)

Les grands centres de colonisation de la province où le mouvement colonisateur se porte de préférence, sont les suivants :

**Région du Lac St-Jean et du Saguenay; région de l'Outaouais et du Témiscamingue; région du St-Maurice; les cantons de l'Est; la région de la Chaudière; le bas du fleuve St-Laurent (côte sud); la vallée de Métapédia; la Gaspésie.**

---

Les colons peuvent se procurer tous les renseignements nécessaires en s'adressant au Ministère de la Colonisation, Québec.